

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale • 20^{ème} année • N°5013 • Mardi 19 et mercredi 20 octobre 2021 • 12-13 Rabii I 1443

Edito

Par Saâd Benmansour

Acter le changement

Pour les observateurs et analystes, le projet de loi de Finances 2022 devrait être sans surprise dans le prolongement du programme gouvernemental présenté la semaine dernière devant les élus. Certes, il ne saurait en être autrement, mais le PLF 2022 pourrait être un peu plus que ça. Car la loi de Finances étant par définition plus dans les mesures à caractère opérationnel et le cap général étant désormais connu, le niveau où le gouvernement Akhannouch aura décidé de mettre le curseur d'entrée de jeu indiquera cette fois-ci son niveau de détermination, la vitesse avec laquelle il envisage de s'atteler à la tâche et aussi l'intensité qu'il compte mettre dans son action. Le projet de loi de Finances sera donc une occasion pour le gouvernement de donner le signal de départ à son action concrète sur le terrain et donner corps aux choix et orientations annoncés. Plus spécialement pour le PLF 2022, année censée être de lancement de grands chantiers dans des secteurs sociaux, les traditionnels arbitrages budgétaires entre départements auxquels procède le chef du gouvernement ne seront pas basés seulement, et comme d'habitude, sur des considérations de l'ordre de l'équilibre financier mais prendront certainement et plus en considération les impératifs qu'imposent les réformes sociales. La loi de Finances 2022 sera, in fine, la première vraie occasion pour le gouvernement d'acter réellement et concrètement le changement...

LE PLF EXAMINÉ EN CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Une croissance de 3,2% et un déficit de 5,9% en 2022

Voir pages 6-7

Son portefeuille actif se renforce au Maroc

La BAD poursuit son appui financier à l'accès à l'eau potable

Voir page 12

Aquaculture

Agadir Haliopôle Cluster accompagne les start-up innovantes

Voir page 3

Dr Mouad Merabet rassure

Le Maroc passe au niveau faible de transmission de la Covid



Voir page 3

A l'occasion de l'avènement de Aid Al-Mawlid Annabaoui Acharif

Aujourd'hui
LE MAROC

présente ses vœux les plus déferents à

Sa Majesté le Roi Mohammed VI

à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à tous les membres de la Famille Royale.

UNE TENDANCE POSITIVE RELEVÉE AU TITRE DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Activité monétaire : 275 milliards de dirhams générés à fin septembre

Voir page 9



Pages I à VIII

Top Performers 17 entreprises cotées distinguées

Voir page 10

Elle répond, selon la SNRT, aux attentes des auditeurs

Nouvelle programmation sur «Alidaa Alwatania» et «Chaîne Inter»

Voir page 25

RENDEZ-VOUS CAPITAL HUMAIN

Insertion professionnelle
Avec la CDG, la Faculté de Rabat Agdal a lancé son système de formation en alternance



Pages 14-15

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقيا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Dr Mouad Merabet rassure

Le Maroc passe au niveau faible de transmission de Covid-19

Le Maroc passe cette semaine au niveau faible de transmission du SARS-CoV-2 (Covid-19), a indiqué, dimanche, le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la santé et de la protection sociale, Mouad Merabet.

Après 4 semaines consécutives de transmission modérée du SARS-CoV-2 (niveau de criticité Orange), le taux de positivité enregistré cette semaine est le plus faible depuis 16 semaines avec 3,5%, a-t-il révélé dans un post sur LinkedIn, précisant que cette valeur est la plus basse avec une incidence hebdomadaire en baisse continue de 8/100.000 hts, outre un nombre de décès en baisse égale-

ment depuis 13 semaines.

Selon M. Merabet, le taux de reproduction (Rt) du SARS-CoV-2 à la date du dimanche 17 octobre est de 0.91 (+/- 0.02), avec une incidence hebdomadaire de «Covid Grave» en baisse, à savoir de <1/100.000 hts, soulignant que deux régions sont toujours au niveau Orange mais avec une amélioration notable et continue des indicateurs. S'agissant des cas d'hospitalisation enregistrés cette semaine, le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique a fait état de l'admission de 233 personnes en réanimation et soins intensifs contre 382 sorties après une évolution favorable.

Le degré de transmission du SARS-

CoV-2 dans sa version Delta est de plus en plus réduit, a-t-il fait observer, mettant l'accent sur la nécessité de garder une vigilance plus élevée. «Le passage au niveau vert ne veut pas dire la clôture de la vague», a-t-il insisté. Dans ce sens, M. Merabet a déploré le non-respect des mesures préventives individuelles, notamment le port de masque et l'hésitation ou le refus de certaines personnes à se faire vacciner, malgré la protection que fournit le vaccin contre le développement de formes graves de la Covid-19.

Il a également alerté sur la présence du virus malgré un degré de transmission devenu faible, ajoutant que les deux semaines prochaines vont



apporter les réponses sur l'impact de l'allègement des mesures restrictives, la rentrée scolaire et universitaire. Pour endiguer la propagation de la Covid-19, M. Merabet a appelé à se faire vacciner pour éviter de développer des formes graves de la maladie et à respecter les mesures préventives individuelles ainsi que le protocole thérapeutique national.

E-SISTEP: 64 exposants et près de 8.000 visiteurs pour la première édition digitale

La douzième édition du SISTEP (Salon international de sous-traitance d'approvisionnement et du partenariat), devenu le E-SISTEP, s'est déroulée du 5 au 7 octobre 2021, sous l'égide du ministère de l'industrie du commerce, de l'économie verte et numérique, en format hybride, sous le thème «L'industrie au cœur du développement économique».

Pour cette 12ème édition, les organisateurs ont privilégié le format virtuel. Durant trois jours, 64 exposants nationaux et internationaux et près de 8.000 visiteurs se sont réunis sur la plateforme virtuelle. Ils ont pu suivre et assister à 6 conférences et participer aux 11 workshops traitant de thématiques telles que «IMME décarbonées, sur le



chemin d'une industrie verte», «Rôle des startups dans le développement d'un écosystème industrie 4.0 au Maroc» ou encore «Comment le Maroc peut bénéficier de l'écosystème technologique Industrie 4.0 en Israël». Les visiteurs ont également eu accès à un espace de mise en relation «B2B» dans le but de faciliter l'échange entre les visiteurs et les exposants,

et afin de favoriser le networking entre industries MME marocaines et internationales. A travers cette édition réussie, le SISTEP réaffirme son positionnement en tant que référence marocaine en matière de salons industriels ainsi que sa vocation de valoriser le «Made with Morocco» et l'industrie locale.



Le Conseil de la région Souss-Massa approuve son règlement intérieur

Le Conseil de la région Souss-Massa a approuvé son règlement intérieur, lors d'une session extraordinaire tenue, lundi à Agadir. S'exprimant à cette occasion, le président du Conseil de la région, Karim Achengli, a mis l'accent sur l'importance du règlement intérieur qui définit le fonctionnement et la méthodologie de l'action du Conseil.

Par ailleurs, M. Achengli a passé en revue le processus de mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée, notant que le Conseil est invité à élaborer une vision stratégique et pratique qui

implique tous les acteurs concernés et qui répond ainsi aux attentes de la population. Et d'ajouter que le Conseil est également appelé à s'impliquer dans l'élaboration selon une approche participative, du programme du développement régional, du plan régional de la formation continue et du plan régional du transport, tout en tirant profit du plan régional d'aménagement du territoire, en phase finale actuellement. Au cours de cette session, il a été procédé aussi à la constitution des commissions permanentes et l'élection de leurs présidents et adjoints.

Aujourd'hui
LE MAROC

Président de direction, directeur de la publication et de la rédaction :
Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission
Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION

Rédacteur en chef adjoint
Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction
Khalid Bidari

Grand reporter
Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrouk
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane

Samir Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faissal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Provinces du Sud)

Journaliste-photographe
Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)

Mustapha Akil
Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Nouredine Azmaou
Rachid Ouheddou

Digital Unit

Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement
Hassania Tazi

Chefs de publicité
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats
Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement
Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Edité par ALM Publishing
(Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance
Khalid Bazid

Autres publications du groupe
La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05-
DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000
ISSN : 1114-4807 - Dépôt légal : 2002-0017

Annonces financières
arrêté du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine
- Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdja - Casablanca

Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Fruit d'une collaboration avec l'Unicef et la Délégation de l'UE au Maroc

Le ministère public présente le guide de la «Kafala» des enfants abandonnés

La présidence du ministère public a présenté, lundi à Rabat, son guide relatif à la «Kafala» des enfants abandonnés, élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la loi dédiée (15.01) et des actions du parquet portées sur l'amélioration du système de prise en charge de ces enfants.

Fruit d'une collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Délégation de l'Union européenne au Maroc, le guide de 240 pages a été élaboré par un comité scientifique regroupant un parterre de choix de magistrats du ministère public.

En plus des dispositions préliminaires et un cadre conceptuel, il s'articule autour de quatre axes principaux: l'intervention du ministère public dans le procès de déclaration d'abandon et lors de la procédure de la Kafala, son intervention pendant la durée de validité ou d'expiration de la Kafala, l'application de la loi de la Kafala sur les enfants migrants non accompagnés et le rôle du ministère public dans la Kafala des enfants marocains à l'étranger.

Dans une allocution à cette occasion, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Moulay El



Hassan Daki, a souligné que ce document est le résultat d'un travail colossal visant à mettre au point un cadre de référence concernant les procédures de la Kafala et à développer une vision claire et unifiée des différents rôles du ministère public au sein de ce système.

«Ce guide vise à rappeler les différentes lois et procédures liées à la protection civile et pénale de l'enfant et destinées à favoriser son intérêt supérieur» a-t-il dit, ajoutant que l'objectif est de consolider la coordination avec les différents acteurs et parties prenantes et de contribuer à une action commune, compte tenu des engagements constitutionnels du parquet en la matière.

Le guide est mis à la disposition des magistrats du

parquet pour les accompagner dans leur mission de protection des enfants privés de famille avec la plus grande efficacité, formant le vœu que tous les acteurs et chercheurs y trouveront des réponses aux questions sur le système de la Kafala au Maroc.

De son côté, la représentante de l'Unicef au Maroc, Mme Giovanna Barberis, a fait savoir que c'est un événement de grande ampleur qui représente une contribution importante à la consolidation et le renforcement du système de protection pour l'enfance surtout la plus vulnérable.

«La publication de ce guide, dont le processus a été complètement mis en œuvre par le ministère public en consultation avec beaucoup

de partenaires, notamment l'UE, a pour objectif de mettre à la disposition des différents intervenants juridiques et sociaux des outils opérationnels standardisés et harmonisés pour le traitement des cas des enfants les plus vulnérables notamment privés de familles et migrants non accompagnés», a-t-elle déclaré à la MAP en marge de cette cérémonie.

«C'est un grand progrès», s'est félicitée la responsable onusienne, félicitant le ministère public pour la publication de ce guide qui va s'ajouter aux efforts du gouvernement pour une meilleure protection de l'enfance vulnérable.

Pour sa part, le ministre conseiller à la Délégation de l'Union européenne au Maroc, Jean-Christophe Filori, a indiqué que l'UE est très engagée avec l'Unicef et auprès de la présidence du ministère public pour faire avancer la cause des droits de l'enfant, qui sont l'une des grandes priorités de l'UE.

«La publication de ce guide représente une étape-clé dans la promotion de la protection de l'enfance au Maroc», a-t-il argué.

Au cours de cette rencontre, qui a réuni une pléiade d'acteurs publics et privés concernés par le programme

Kafala, trois exposés reposant sur les principaux axes du guide ont été animés par des magistrats du ministère public.

Le programme «Kafala» pour la promotion et la prise en charge des enfants privés de soutien familial a été lancé en coordination avec 13 départements ministériels, 5 établissements publics relevant des départements ministériels ou sous leur tutelle, les autorités judiciaires, la présidence du ministère public, l'Observatoire national du développement humain, l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE), la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance, 51 associations œuvrant dans le domaine de l'enfance et l'Unicef.

Il propose 68 mesures afin d'atteindre un ensemble d'objectifs liés à la prévention contre la négligence des enfants, assurer la protection nécessaire aux enfants privés de soutien familial, promouvoir la Kafala et accélérer les procédures, renforcer le suivi et la surveillance, augmenter le nombre de familles marocaines qui prennent en charge les enfants privés de soutien familial et mettre à disposition les données sur la situation des enfants privés de soutien familial.

La drogue était dissimulée dans un véhicule de transport

Agadir : Saisie de plus de 3 tonnes de chira



Les éléments de la brigade mobile des douanes d'Agadir ont réussi samedi dernier à avorter une tentative de trafic de drogue et à saisir 3,278 tonnes de chira. L'opération s'est déroulée au niveau de la route reliant la ville d'Ait Melloul et la collectivité territoriale Sidi Bibi via le douar «Takad», apprend-on lundi auprès de la Direction régionale des douanes et impôts indirects. La drogue saisie était dissimulée dans un véhicule de transport de marchandises.

Impliqué dans l'agression d'un mineur à l'aide d'un chien féroce

Interpellation d'un individu à Casablanca

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca sont parvenus, dimanche soir, en étroite coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, à interpellier un individu, âgé de 35 ans, pour son implication présumée dans une affaire liée à la possession et l'incitation d'un chien féroce contre un enfant mineur, en l'exposant à une agression physique.

Le suspect avait exposé l'enfant mineur à de graves blessures après avoir incité contre lui un chien d'une espèce dangereuse dans le quartier Aïn Chock à Casablanca, indique

la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les recherches et investigations menées dans cette affaire ont permis d'identifier le mis en cause, qui a été interpellé dans le quartier «Roches Noires». Le prévenu a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par la brigade de la police judiciaire d'Aïn Chock, sous la supervision du par-

quet compétent, afin de révéler les tenants et les aboutissants de cette affaire et déterminer les réels soubassements de ces actes criminels, conclut le communiqué.



الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

طلب مساعدة
أو معلومة؟

 5050

Besoin
d'assistance ou
d'informations ?



Le PLF examiné en Conseil de gouvernement

Une croissance de 3,2% et un déficit de 5,9% en 2022

Les orientations générales du projet de loi de Finances pour l'année 2022 reposent sur quatre axes qui concernent la relance économique, la couverture sociale, le capital humain et la réforme de l'administration.

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Les contours du budget 2022 se précisent. Après la présentation des grandes orientations en Conseil des ministres, le projet de loi de Finances 2022 vient d'être examiné en Conseil de gouvernement. Le projet table ainsi sur un taux de croissance de 3,2% et un déficit budgétaire de 5,9% du PIB et prévoit la création de 250.000 emplois directs en deux ans. Les hypothèses de la loi de Finances 2022 ont été annoncées lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil par le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, la ministre de l'économie et des finances, Nadia Fettah Alaoui, et le ministre délégué chargé du budget, Faouzi Lekjaa. Selon les responsables, ce projet de loi de Finances a été élaboré sur la base de l'hypothèse d'une

campagne agricole estimée à 80 millions de quintaux et d'un cours moyen de gaz butane de 450 dollars la tonne.

Quatre priorités

Il faut dire que le projet a été élaboré dans un contexte marqué par l'apparition de signes de reprise de l'économie nationale, les enseignements tirés de la gestion de la crise pandémique et le début de la mise en œuvre du Modèle de développement en tant que responsabilité nationale nécessitant la participation de toutes les énergies et forces vives du pays. Le gouvernement a veillé à ce que le projet de loi de Finances soit un point de départ pour la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales et du programme gouvernemental. A l'issue de cette première étape,

quatre priorités se dégagent. Concrètement, les orientations générales du projet de loi de Finances pour l'année 2022 reposent sur quatre axes qui concernent la relance économique, la couverture sociale, le capital humain et la réforme de l'administration. Le futur budget va certainement faire la part belle au social. Il s'agit du renforcement des mécanismes d'inclusion et l'avancement dans la généralisation de la protection sociale, en tant que chantier prioritaire qui bénéficie de la Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi. Outre la poursuite de la mise en œuvre de la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire de base au profit des travailleurs non-salariés, l'année 2022 marquera le lancement de la deuxième phase de ce grand chantier portant sur l'élargissement de la population bénéficiaire

aux catégories vulnérables et pauvres, bénéficiant actuellement du Régime d'assistance médicale «RAMED». En parallèle, les mesures nécessaires seront prises pour la généralisation progressive des allocations familiales, à travers la mise en œuvre du Registre social unifié, une attention particulière sera accordée à l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, en plus d'ériger la promotion de l'égalité des sexes dans divers domaines économiques et sociaux en priorités de l'action gouvernementale.



Les mesures nécessaires seront prises pour la généralisation progressive des allocations familiales, à travers la mise en œuvre du Registre social unifié

L'éducation



Le nouveau gouvernement vise à permettre à l'école publique de retrouver son double rôle de transfert du savoir et de promotion sociale. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à l'accélération de la généralisation de l'enseignement préscolaire, au renforcement des connaissances de base des enfants dès le primaire et au soutien de l'éducation des enfants des catégories démunies, notamment

dans le milieu rural. Il s'agit également de veiller sur la réforme du système de formation des enseignants et la réhabilitation des centres de formation. En application des Hautes Orientations Royales, le gouvernement œuvrera au lancement d'une réforme profonde du système de santé de manière à réhabiliter le secteur de la santé et accompagner le chantier de la généralisation de la protection sociale.

Administration

L'une des priorités gouvernementales dans le cadre du PLF concerne la réforme du secteur public et le renforcement des mécanismes de gouvernance. Les responsables veulent ainsi accélérer la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée, la mise en place des mesures nécessaires pour la concrétisation des dispositions de la loi-cadre relative à la réforme des établissements et entreprises

publics, et l'opérationnalisation de l'Agence nationale de la gestion stratégique des participations de l'Etat. Il en est également de l'accélération de la réforme de l'administration, à travers l'activation de la Charte des services publics et du chantier de la simplification des procédures administratives, la généralisation de l'administration numérique, ainsi que la concrétisation de la Charte de la déconcentration administrative.



Aujourd'hui
LE MAROC

SPÉCIAL ÉCONOMIE VERTE

Le 22 Octobre 2021

A l'occasion de la Journée Mondiale
de l'Énergie et du Salon ECOMONDO

CE SPÉCIAL SERA DISTRIBUÉ AU SALON PARC DES EXPOSITIONS DE RIMINI - ITALIE

26-29 OCTOBRE 2021

Les diplômées du supérieur sont frappées de plein fouet par le chômage

Femmes sur le marché du travail : Les chiffres inquiétants du HCP

L.Z

La participation des femmes au marché du travail demeure toujours faible au Maroc. Le taux d'activité des femmes n'est que de 19,9% en 2020 contre 70,4% pour les hommes. C'est ce qui ressort du rapport du HCP intitulé «La femme marocaine en chiffres : 20 ans de progrès». Selon le document, le taux d'activité des femmes sans diplôme est de 17,7% contre 78,4% pour les hommes. Il est de 43,2% pour celles ayant un diplôme de niveau supérieur contre 65,8% pour le sexe masculin. Le taux d'activité est plus élevé chez les femmes divorcées (43,7%) que les femmes mariées (17%) ou célibataires (26,2%). Ce taux est de 11,5% pour les veuves. Selon l'âge, le taux d'activité est plus important chez les femmes âgées de 35-44 ans avec un taux de 23,7%. Il est de 6,7% pour celles âgées de 15-24 ans, 25-34 ans (20%), 45 ans et plus (16,9%). Par ailleurs, 47,3% des femmes occupées travaillent en tant que salariées (51,7% pour les hommes), 17,7% des auto-employées (39,8% pour les hommes), et 35% occupent des emplois non rémunérés (8,6% pour les hommes). Le secteur de l'«agriculture, forêt et pêche» reste le premier employeur des femmes (44,8%), suivi de celui des «services» (40,4%) puis de l'«industrie y compris l'artisanat» (14,2%). Selon la profession, 8,6% des femmes actives occupées travaillent en tant que responsables hiérarchiques, cadres supérieurs et membres des professions libérales (contre 3,8% pour les



Le taux d'activité des femmes sans diplôme est de 17,7% contre 78,4% pour les hommes. Il est de 43,2% pour celles ayant un diplôme de niveau supérieur contre 65,8% pour le sexe masculin.

hommes), ce qui correspond à un taux de féminisation de 38%. Seulement 1,1% des femmes actives occupées travaillent en tant que conductrices d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (contre

5,9% pour les hommes). A l'inverse, les ouvrières agricoles et de la pêche (y compris ouvriers qualifiés) représentent 36% des femmes actives occupées (contre 12,6% pour les hommes).

Plus de 67% sont au chômage depuis 12 mois et plus

Sans surprise, les femmes restent plus touchées par le chômage que les hommes. Le taux a fortement augmenté entre 2010 et 2020 en passant de 9,6% à 12,2%. Chez les

hommes, la hausse a été moins importante, le taux est passé de 8,9% à 10,7%. A noter que le taux de chômage des 15-34 ans est de 30,6% pour les femmes contre 19,6% pour les hommes. Ce taux est de 4,8% pour les femmes sans diplôme, 24,6% pour celles ayant un diplôme de niveau moyen et 31,8% pour les diplômées du supérieur. S'agissant de la durée, elles sont 32,5% à être au chômage pendant moins d'une année, 67,5% durant 12 mois et plus.

Le taux de vulnérabilité des femmes chefs de ménages en baisse

Le taux de pauvreté monétaire des femmes chefs de ménages est passé de 3,9% en 2014 à 1% en 2019. De même, la vulnérabilité économique des femmes chefs de ménages a enregistré une baisse sur la période 2014-2019. Ainsi, le taux de vulnérabilité des femmes chefs de ménages est passé de 10,6% en 2014 à 6,7% en 2019. Ce taux est passé de 8,2% à 4,8% en milieu urbain, et de 17,4% à 12,4% en milieu rural. Par ailleurs, la proportion des entreprises dirigées par des femmes a atteint 12,8% en 2019 contre 87,2% pour les hommes. Selon la répartition par sec-

teur d'activité, la femme dirigeante est plus présente dans le secteur des services (17,3%) et du commerce (13,8%), suivis de l'industrie (12,6%) et de la construction (2,6%). En revanche, elle est beaucoup moins présente dans le secteur du BTP (2,6%). Selon la taille de l'entreprise, les femmes dirigeantes sont plus présentes dans les très petites entreprises (13,4%) et les PME (10,2%). Par ailleurs, 18% des entreprises individuelles (82% pour les hommes) et 11% des SARL (Sociétés à responsabilité limitée) (89% pour les hommes) sont gérées par des femmes.

Taux de vulnérabilité selon le sexe du chef de ménage (en%)

Sexe du chef de ménage	2001	2007	2014	2019
Nationale				
Femmes	20,5	16,4	10,6	6,7
Hommes	23,1	17,6	12,8	7,4
Ensemble	22,7	17,5	12,5	7,3
Urbain				
Femmes	17,2	13,4	8,2	4,8
Hommes	16,5	12,6	7,8	4,5
Ensemble	16,6	12,7	7,9	4,6
Rural				
Femmes	29	23,2	17,4	12,4
Hommes	30,6	23,6	19,6	11,9
Ensemble	30,5	23,6	19,4	11,9

Source: Haut Commissariat au Plan

Une tendance positive relevée au titre des neuf premiers mois de l'année

Activité monétique : 275 milliards de dirhams générés à fin septembre

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma



La reprise de l'activité monétique marocaine se confirme. La tendance globale tend vers un redressement de ce segment au titre des 9 premiers mois de l'année. Ce cap est marqué par la poursuite de l'adoption progressive du paiement sans contact (contactless) qui connaît désormais un fort engouement de la part des Marocains. «On est passé d'un ratio contactless de 9,2% en nombre et de 3,7% en montant durant la période des 9 premiers mois 2020 à un taux de 32,5% en nombre et 15,7% en montant durant les 9 premiers mois de l'année 2021», souligne le Centre monétique interbancaire (CMI) dans sa récente publication.

A fin septembre 2021, le volume global s'inscrit en nette progression. Les derniers chiffres du CMI font ressortir une hausse de 19,1% du nombre des transactions effectuées tout au long de cette période (325,9 millions opérations). Ces opérations concernent à la fois le retrait d'espèces sur le réseau des guichets automatiques, les paiements auprès des commerçants et e-Marchands, les paiements sur guichets automatiques bancaires ainsi que le Cash Advance par cartes bancaires à la fois maro-

caines et étrangères. Le montant généré dans ce sens s'élève à 275 milliards de dirhams, en amélioration de 16,7% comparé à la même période de l'année précédente.

Le paiement toujours en tête

En détaillant la nature de ces opérations, il ressort que l'activité paiement reste plus dynamique que le retrait. Le CMI note à cet effet une progression de 33,9% du nombre des paiements effectués par carte marocaine, soit un total de 76,5 millions d'opérations. Ces dernières correspondent à une valeur de l'ordre de 29,1 milliards de dirhams, en hausse de 27,7% comparé à une année plus tôt.

En volume, la grande distribution capte 26,7% des paiements, suivie de l'habillement (11,3%), les stations (7,7%), les meubles et articles électroniques (5,8%), les restaurants (5,8%) et le secteur de la santé (5,7%). Pour ce qui est de l'activité retrait, le nombre d'opérations réalisées à fin septembre 2021 a connu un accroissement de 15,3% pour atteindre les 239,1 millions de retraits pour une valeur de 235,1 milliards de dirhams (15,6%).

S'agissant de l'activité des cartes

marocaines à validité internationale, le CMI recense 9,1 millions d'opérations en devises à l'étranger ou sur des sites marchands étrangers. Ce nombre s'inscrit en amélioration de 22% en glissement annuel. En valeur, on note une progression de 18% atteignant à fin septembre les 3,8 milliards de dirhams. Pour ce qui est de l'activité des cartes étrangères, elle marque au titre des 9 premiers mois de l'année une progression aussi bien en nombre (+19,2%) qu'en valeur (+13,7%).

14,9 millions d'opérations effectuées sur le Net

L'activité du paiement en ligne poursuit, quant à elle, son trend haussier. Se référant au CMI, les sites

A fin septembre 2021, le volume global s'inscrit en nette progression. Les derniers chiffres du CMI font ressortir une hausse de 19,1% du nombre des transactions effectuées tout au long de cette période (325,9 millions opérations).

marchands et sites de facturiers affiliés au CMI ont réalisé, durant la période des 9 premiers mois de l'année, 14,9 millions d'opérations de paiement (+48,1%) en ligne via cartes bancaires, marocaines et étrangères, pour un montant global de 5,7 milliards DH (+30,5%).

A cet égard, l'activité des paiements en ligne des cartes marocaines a grimpé de 48,1% en nombre d'opérations. Elle est ainsi passée de 9,7 millions de transactions durant la période des 9 premiers mois 2020 à 14,3 millions de transactions durant la période des 9 premiers mois de l'année 2021.

Ces transactions correspondent à une valeur de 5,3 milliards de dirhams, en amélioration de 29,9% comparé à la même période de l'année passée. L'activité des paiements en ligne des cartes étrangères affiche pour sa part une progression de 58,4% en nombre d'opérations, soit 559.000 transactions contre 353.000 un an auparavant. En montant, on relève une ventilation positive de 41,4%, soit un montant de 319,3 millions de dirhams à fin septembre contre 225,8 millions de dirhams généré à la même période de l'année précédente.

Top Performers

17 entreprises cotées distinguées

K.T

Elles sont 17 entreprises sur les 44 premières capitalisations du Maroc à obtenir la distinction de Top Performers pour cette année. Il s'agit d'une reconnaissance indépendante et gratuite issue de leur évaluation réalisée par V.E Maroc, entité découlant de Moody's ESG Solutions. «L'évaluation ESG a pu mettre en valeur la résilience des entreprises marocaines face à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Nous sommes ravis de voir que le marché marocain résiste mieux et intègre de plus en plus les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance conformément aux exigences et réglementations nationales et internationales», souligne dans ce sens Ghizlaine Nouril, directrice V.E Maroc. Et de poursuivre : «Nous nous réjouissons également de l'évolution du taux de reporting, ce qui témoigne d'une bonne implication et transparence du secteur privé vis-à-vis des différentes parties prenantes locales et internationales». En effet, V.E Maroc constate une amélioration du reporting en 2021. Ce dernier s'est redressé de 6% au moment où le score moyen a affiché un léger progrès de 2,8 points. Dans l'ensemble, 11 entreprises cotées se distinguent par leur performance générale. Il



s'agit en effet d'OCP, Attijariwafa bank, BCP, Bank of Africa, BMCI, LafargeHolcim Maroc, Itissalat Al Maghrib, Lydec, Managem, SMI et Sonasid. En parallèle, Colorado, Cosumar, Crédit du Maroc, les Eaux Minérales d'Oulmès, Marsa Maroc et Taqa Morocco se distinguent par leur performance sur des thèmes spécifiques. Notons que la reconnaissance Top Performers ainsi que l'indice ESG de la Bourse de Casablanca en partenariat avec V.E Maroc ont pour vocation d'accompagner les entreprises marocaines à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouver-

nance (ESG) dans leurs activités et politiques afin de répondre aux exigences croissantes des investisseurs internationaux. «Le référentiel d'évaluation comporte 38 critères relatifs à des exigences normatives et les recommandations internationales, notamment celles de l'ONU, de l'OIT et de l'OCDE», relève-t-on de V.E Maroc. Ainsi, chaque entreprise est évaluée sur la pertinence de ses indicateurs et l'efficacité de son système managérial par rapport à six domaines : le capital humain, les droits de l'Homme, l'environnement, l'éthique des affaires, la

gouvernance ainsi que l'engagement sociétal. Parmi les constats relevés dans ce sens on note une hausse de 59% du taux d'information disponible relatifs aux informations attendues. Le score moyen de la place de Casablanca s'est établi à 31,3/100, soit en amélioration par rapport à 2020. Sur la période 2020-2021, le score alloué à la gouvernance

a progressé de 3,1 points mais demeure faible (score moyen de 24,9/100). On note par ailleurs une progression de 2,8 points en matière de respect des droits de l'Homme, avec un score moyen de 38,7/100 égale aux moyennes observées par V.E au niveau international (38,78). Le score de l'engagement sociétal grimpe pour sa part de 3,8 points pour atteindre 38,3/100. De même, les critères relatifs à l'éthique des affaires et la gestion des ressources humaines sont en hausse de 2,5 et 2,6 points respectivement. En revanche, la performance des entreprises marocaines en matière environnementale demeure faible (score moyen de 27,7/100) malgré une légère hausse par rapport à 2020 (24,2/100).

Il ressort également que trois entreprises ont significativement amélioré leurs scores par rapport à 2020 : Sonasid (+23 points) ; Auto Nejma (+10 points) ; Marsa Maroc (+8 points).

Chaque entreprise est évaluée sur la pertinence de ses indicateurs et l'efficacité de son système managérial par rapport à six domaines : le capital humain, les droits de l'Homme, l'environnement, l'éthique des affaires, la gouvernance ainsi que l'engagement sociétal.

Sociétés cotées

Des projections positives pour le cap 2021-2022

BMCE Capital Global Research livre ses projections des réalisations des 40 entreprises cotées sur l'exercice 2021-2022. Globalement, le niveau d'activité projeté est revu à la hausse en 2021 avec un total chiffre d'affaires en amélioration de 7%, soit 219,5 milliards de dirhams, dans un contexte de reprise économique. En 2022, les anticipations font état d'un renforcement de 8% du chiffre d'affaires pour atteindre les 159,3 milliards de dirhams. Une performance redevable au bon comportement de Taqa Morocco, Label'Ve, Maroc Telecom et LafargeHolcim Maroc. BMCE Global Research renforce par ailleurs ses estimations de capacité bénéficiaire. Cette dernière ressort actuellement

en progression attendue de 52% pour s'établir à 25,7 milliards de dirhams en 2021. Une évolution qui intervient sous l'effet de l'allègement du coût du risque pour les financières ainsi que la non-réurrence des dons Covid effectués par les sociétés cotées et des provisions constatées en 2020 par les immobilières dont la valeur a atteint 1,5 milliard de dirhams. A cet effet, le Produit net bancaire cumulé des financières devrait afficher en 2021 une progression de 3,8%, soit une valeur de 53,8 milliards de dirhams. Une hausse qui devrait s'expliquer par l'amélioration de 4,3% de la marge d'intérêt profitant de la prorogation des offres de garantie «Damane Relance» jusqu'à fin 2021

et la reprise attendue des crédits aux investissements, notamment sur le deuxième semestre de l'année. Parmi les facteurs cités on note également la bonne tenue escomptée de la marge sur commissions (7,4%) en lien avec l'arrêt de la gratuité des services ainsi qu'avec une reprise des flux en agence et des flux monétaires. Retraité des dons au Fonds spécial Covid-19, le résultat net part du groupe global en 2021 ressortirait, selon BMCE Capital Global Research, en amélioration de 25,7% en glissement annuel. Si l'on compare à 2019, il affiche une hausse de 6% traduisant ainsi le recouvrement quasi généralisé par les sociétés cotées de leur santé financière.



A l'initiative du Centre de compétences en changement climatique

Des ateliers régionaux pour renforcer les capacités sur la finance climat

Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourd'hui.ma

Six régions du Royaume accueilleront prochainement des ateliers régionaux pour renforcer les capacités sur la finance climat.

Le Centre de compétences en changement climatique (4C Maroc), avec l'appui du projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), organisera dans les prochaines semaines six ateliers de formation en finance climat au profit des élus et personnes ressources des régions (un atelier par région) de l'Oriental, Guelmim-Oued Noun, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Drâa-Tafilalet, et Souss-Massa.

Cette formation a pour principal objectif de doter les personnes ressources des collectivités territoriales et des délégations régionales des ministères et organismes publics des capacités nécessaires à l'identification des sources de financement vert et à l'élaboration de projets de résilience au changement climatique et d'atténuation de gaz à effets de serre (GES). En effet, ce programme de formation qui prendra en considération



les spécificités de chaque région inclura des sessions de présentation du cadre climatique général, l'intérêt et l'opportunité que présente la finance climat, les différents types de fonds disponibles au niveau national et international.

Le programme comprendra également un volet pratique où les participants sont amenés à examiner des études de cas afin de les initier à la préparation des

projets à la finance climat. Selon le 4C Maroc, «la question climatique représente un enjeu de développement majeur au Royaume qui doit mobiliser toutes les composantes de la société pour rendre son territoire et sa population plus résilients face au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone, tel que préconisé par la vision établie dans la

Contribution déterminée au niveau national (CDN) du pays». Et de poursuivre que «pour relever ces défis, tous les acteurs de la société ont besoin de renforcer leurs capacités à comprendre la nature du problème climatique et à formuler et à mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation et enfin à mobiliser du financement au niveau national et international».

Notons que 4C Maroc, avec l'appui du projet «Renforcement opérationnel du 4C Maroc» du Programme des Nations Unies pour le Développement, a mis en place une panoplie d'activités de formation dans le cadre de sa Stratégie de renforcement des capacités, et ce au profit de tous les acteurs concernés par la question des changements climatiques (secteur public, secteur privé, secteur de la recherche et société civile notamment). Cette stratégie est également déployée au niveau africain dans le cadre de la coopération Sud-Sud qui constitue un pilier du programme d'action du centre.

Le programme comprendra un volet pratique où les participants sont amenés à examiner des études de cas afin de les initier à la préparation des projets à la finance climat.

Détente et fêtes au rendez-vous : Fairmont Royal Palm Marrakech dévoile son offre pour l'automne

Fairmont Royal Palm Marrakech offre un programme unique mêlant découverte et évasion pour la période d'automne. «Tout au long des vacances,

nos chefs et leurs brigades vous promettent des instants de pure délectation aux restaurants Le Caravane, Al Aïn ainsi qu'à L'Olivier. Les jardins luxuriants vous accueilleront pour deux nouvelles éditions du très attendu Garden Brunch Signature : un savoureux buffet au large choix d'entrées, de plats revisitant les cuisines du monde entier et de desserts gourmands», indique le management de



l'établissement de luxe. Et ce n'est pas tout, des vols captifs en montgolfière seront proposés à l'occasion pour admirer le spectaculaire

panorama sur l'Atlas et ses sommets enneigés. Pour les plus petits, des activités diverses sont proposées. Au programme, une balade à dos de dromadaire ou poney ou encore

des cours de poterie en plein air. Une ambiance de fête et des animations accompagneront ces vacances d'automne. «La célèbre Place Jemaa El Fna s'invite à la ferme du resort le temps d'une soirée!», souligne le management du resort.

Agro-Food Industrie rachète Détergence Industrie

Le leader du Baby Food Halal, Agro-Food Industrie, devient propriétaire de «Détergence Industrie». En effet, ce spécialiste de l'hygiène et de la détergence professionnelle vient d'être racheté par le leader qui en fait l'annonce. «Avec le rachat de cette société, Agro-Food Industrie choisit très clairement la diversification», explique Philippe Karim Charot, fondateur du groupe Agro-Food Industrie. De son côté, Bruno Montier, également fondateur du même groupe, indique: «L'hygiène et la désinfection étant en plein essor, et le seront de plus en plus dans les années à venir. Ce choix stratégique nous est apparu très évident et prioritaire pour assurer et consolider notre développement». Selon



la même structure, la ville de Marrakech a été retenue pour installer une usine, pour pouvoir répondre aux besoins des hôtels, restaurants, collectivités, société agroalimentaires, structures médicales... L'objectif étant, selon la même source, de «développer une gamme 100% made in Morocco».

Son portefeuille actif dans le pays se renforce

Accès à l'eau potable : La BAD poursuit son appui financier au Maroc



Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

La Banque africaine de développement (BAD) soutient le Maroc dans sa stratégie de gestion durable de la ressource en eau. Plusieurs projets sont en cours d'exécution dont celui sur la pérennisation et la sécurisation de l'accès à l'eau. Ainsi, un prêt de la BAD atteignant 18 millions d'euros a été proposé au profit de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour le financement additionnel du projet de pérennisation et de sécurisation de l'accès à l'eau (PPSAE) au Maroc. Ce chantier fait partie du programme d'investissement de l'ONEE-Branche Eau, approuvé par son conseil d'administration pour la période 2016-2020 et ensuite pour la période 2019-2023. Il permettra de favoriser la gestion de la demande dans les zones fragiles, particulièrement dans le milieu rural, tout en luttant contre la pollution dans la zone de développement industriel. Le périmètre de ce projet couvre les provinces de Guercif, Zagora, Al Hoceima, Tanger et Beni Mellal. Selon la Banque africaine de développement, la zone concernée par

Un prêt de la BAD atteignant 18 millions d'euros a été proposé au profit de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) pour le financement additionnel du projet de pérennisation et de sécurisation de l'accès à l'eau (PPSAE) au Maroc.

le projet englobe toutes les agglomérations urbaines et rurales situées dans ces régions qui connaissent un essor industriel important, avec la projection de la nouvelle ville «Mohammed VI Tanger Tech» à Tanger, le projet d'agropole de Tadla à Beni Mellal, ainsi que d'autres zones industrielles et agro-industrielles à Al Hoceima et Beni Mellal. Ainsi, cette initiative vise à satisfaire les besoins croissants en eau potable et en eau industrielle de cette partie du Maroc jusqu'à 2040, et ce en concordance avec la stratégie du Maroc dans le secteur de l'eau à l'horizon 2040. «Le projet dont le coût total a été estimé en 2018 à 194 millions d'unité de compte (le coût des activités financées par la Banque étant

de 97 millions d'UC, soit un prêt BAD de 79,33 millions EUR et un prêt AGTF de 43,36 millions USD), était prévu d'être réalisé sur une période de 5 années (2019-2023)», indique la Banque. AGTF fait référence au Fonds spécial «Africa Growing Together Fund». Concernant la population bénéficiaire (des provinces de Guercif, Zagora, Al Hoceima et Beni Mellal), elle s'élève à 1,2 million d'habitants (dont environ 60% en milieu rural). Celle de la zone de Tanger est de 1,3 million d'habitants. Ainsi, la population totale dont profitera ce projet dépasse actuellement 2,5 millions d'habitants et sera plus de 3,3 millions d'habitants en 2040.

Performances du projet d'ici 2030

A l'horizon 2022, ledit projet a pour objectif de sécuriser l'accès à l'eau potable des régions de Tanger, Al Hoceima, Guercif, Beni Mellal et Zagora. A cet égard, il permettra d'économiser près de 40% des lâchées du barrage Ibn Battouta le long de l'oued. D'ici 2025, cette initiative a pour effets de contribuer au maintien du taux d'accès à l'eau potable à environ 100% des villes concernées et d'augmenter ce taux en milieu rural passant de 60% actuellement à environ 100%. Parallèlement, ce projet contribuera à la création de nouveaux emplois durables, notamment au niveau de la nouvelle ville industrielle «Tanger Tech» et de la nouvelle agropole de Tadla à Beni Mellal. Dans ce sens, la Banque africaine de développement indique que le nombre d'emplois créés à «Tanger Tech» dépassera à terme 100.000 emplois, avec au moins une quote-part de 35% de femmes. Au niveau de la performance, le taux d'accès à l'eau potable sur le plan national sera maintenu à 100% en milieu urbain et à environ 100% en milieu rural à l'horizon 2030. «En outre, le projet contribuera à une réduction considérable du taux de pauvreté en milieu rural de 9,5% en 2014 à moins de 5% en 2030, du taux de mortalité infantile-juvénile (contribution des maladies d'origine hydrique) de 30 décès pour 1.000 habitants en 2014 à moins de 20 décès pour 1.000 habitants à partir de 2030, du taux de maladies d'origine hydrique de 22,9% en 2014 à moins de 10% en 2030 et de la diminution du pourcentage des dépenses de santé des ménages (contribution de la qualité d'eau) de 53% en 2014 à moins de 20% en 2030», relève la même source.



Médecine d'urgence

Les experts plaident pour la réorganisation des filières de soins

— SJ

Création d'Unités pédagogiques et de recherche, généralisation de la vaccination anti-Covid, promotion du rôle de la régulation médicale... sont parmi les recommandations issues de la 5ème édition du congrès international de la Société marocaine de médecine d'urgence (SMMU), tenue récemment à Rabat. En effet, lors de cette rencontre, les experts marocains et étrangers ont souligné la nécessité de promouvoir la médecine d'urgence au Maroc. «C'est une discipline qui constituera la seule locomotive de développement de la prise en charge dans nos structures d'urgences, que ce soit dans la gestion des situations critiques ou de l'organisation des filières de soins, conformément aux principes du nouveau modèle de développement marocain», lit-on dans les recommandations publiées à l'issue de ce congrès.

Qualification des opérateurs des services d'urgences

Pour les intervenants, l'amélioration des prestations dans les services d'urgences exige une qualification du personnel soignant, l'ouverture de postes d'enseigne-

ment, la spécialisation et la formation professionnelle continue. Pour ce faire, ils recommandent d'une part la création d'Unités pédagogiques et de recherche (UPR) dans toutes les facultés de médecine et des Centres d'enseignement des soins d'urgences (CESU) dans tous les centres hospitaliers. Les intervenants ont suggéré d'autre part une réorganisation de la prise en charge des urgences et des soins non programmés pour rationaliser les conduites et faire face à l'augmentation significative du nombre de passages aux urgences pour des soins qui ne revêtent pas toujours un caractère urgent.

Promotion du rôle de la régulation médicale

Afin d'améliorer la prise en charge pré-hospitalière et l'adaptation de l'orientation des patients en inter-hospitalier, les experts plaident en effet pour la mise en valeur de la régulation médicale et des services d'aide médicale urgente (SAMU) régionaux. Ils recommandent en effet la rationalisation des conduites pratiques concernant le transport sanitaire urgent par la limitation des

intervenants et la redéfinition des rôles et limites de chacun d'eux, mais aussi par un contrôle régulier des moyens humains et matériels mis en œuvre dans cette activité de soins. Les experts préconisent de plus à utiliser «la simulation en santé», comme moyen pédagogique dans l'enseignement de la médecine et des sciences de la santé pour son intérêt didactique. Cela à travers la mise à la disposition des enseignants et des formateurs du matériel permettant d'exposer les étudiants à des situations cliniques habituelles ou critiques, qu'il est difficile d'appréhender en tant qu'acteurs dans d'autres contextes.

Accélération de la vaccination anti-Covid

Les participants recommandent la généralisation de la vaccination anti-Covid et l'accélération de la 3ème dose pour toutes les couches sociales, y compris les enfants de plus de 12 ans. Ils insistent également sur la nécessité de continuer à observer les mesures barrières surtout dans les espaces publics et d'utiliser le pass sanitaire pour y pouvoir accéder. Par ailleurs, les experts considèrent que

les moyens de communication constituent un outil pour atteindre un état de bien-être physique, mental et social. Ils appellent dans ce sens à l'utilisation de stratégies de communications interpersonnelles, organisationnelles et médiatiques visant à informer et à influencer positivement les décisions individuelles et collectives, propices à l'amélioration de la santé.

Développement de plateaux médicaux hyper spécialisés

Lors de cette rencontre les intervenants ont évoqué la question des infrastructures. Ils recommandent dans ce cadre le développement de plateaux techniques hyper spécialisés permettant une prise en charge rapide et maximale d'emblée des patients en situation critique et d'organiser les structures sanitaires universitaires en pôles d'excellence. «L'innovation technologique, la sophistication des équipements, le développement de la robotique, etc. constituent une tendance que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les secteurs professionnels, en particulier celui des soins», conclut-on.



Les Amis du Ruban Rose
la vie et le cancer

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN,
SAUVE DES VIES !

لفحص الثدي ديابي باش
نضمن حياتي !



Espace offert par : **Aujourd'hui**
LE MAROC

LA3EL
EXPRESS
by FRAMYO Group

Insertion professionnelle

Avec la CDG, la Faculté de Rabat Agdal a lancé son système de formation en alternance



C'est fait. Le partenariat stratégique entre les deux entités, signé au mois d'avril dernier au profit des étudiants les plus méritants, a permis de lancer aujourd'hui un système de formations en alternance. L'initiative devra faciliter l'insertion professionnelle des lauréats. Les détails d'une démarche plutôt avant-gardiste au Maroc.

Dounia Essabban

dessabban@aujourd'hui.ma

C'est avec la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Rabat-Agdal qu'a signé la CDG Développement un partenariat. La cérémonie a été marquée par la présence d'Omar Elyazghi, DG de CDG Développement, de Farid El Bacha, doyen de la FSJES Rabat-Agdal, Abdelaziz Laâroussi, vice-doyen de la FSJES Rabat-Agdal, Ilham Hamdai, professeur à la FSJES Rabat-Agdal, Hamza El Hajoui, directeur du Pôle RH & Support de CDG Développement, et Oualid Chahid, directeur des affaires juridiques, gouvernance & conformité. Etaient également présents à l'événement, des étudiants stagiaires de la FSJES Rabat Agdal. L'accord de partenariat bilatéral vise à promouvoir la recherche et développement (R&D) et à favoriser l'insertion

professionnelle des jeunes lauréats. Une nouvelle génération de partenariat en somme entre le monde académique et le tissu productif national. Car l'alternance des formations représente un des leviers d'accès les plus efficaces pour intégrer le monde actif.

Et c'est bien dans ce sens qu'Omar Elyazghi a rappelé que «le premier groupe d'étudiants thésards effectuera des stages d'immersion au sein de CDG Développement et de ses filiales. Le passage des étudiants au sein du groupe CDG Développement leur permettra de connaître les contraintes du monde du travail et de faire le lien avec les connaissances académiques. Nous veillerons à assurer un encadrement de qualité, pour dispenser un apprentissage adéquat et espérons que cette première expérience sera une réussite». Tout est dit en matière d'engagement de la part de la CDG Développement. De son côté, Farid El Bacha, doyen de la FSJES Rabat-Agdal, affirme que «la stratégie de coopération exprime la volonté commune d'ouverture et repose sur deux piliers essentiels. Le premier pilier est la recherche et développement, car il est important pour les établissements universitaires de s'ouvrir sur leur

«De nouvelles synergies destinées à préparer et faciliter l'insertion professionnelle des lauréats sont en cours de réflexion».

Insertion professionnelle

Le chasseur de têtes Best Profil se positionne dans le secteur de l'industrie



environnement socio-économique, le monde productif et les entreprises. Le second pilier a trait au soutien de nos étudiants, doctorants et chercheurs, pour faciliter leur insertion professionnelle et leur intégration dans la vie économique et sociale».

Pour l'heure, un premier groupe d'étudiants, parmi les plus méritants, prépare

son mémoire de master toutes filières confondues, en alternance entre la Faculté de droit de Rabat et CDG Développement et ses filiales. Les étudiants pourront ainsi assimiler simultanément la théorie et développer leurs compétences professionnelles.

De nouvelles synergies destinées à préparer et faciliter l'insertion professionnelle des lauréats sont, par ailleurs, en cours de réflexion. Pour rappel, CDG Développement, filiale de la Caisse de dépôt et de gestion, a

été créée en 2004. L'entité a réalisé de nombreux projets structurants dans des secteurs d'activité clés pour le développement du pays. Créée en 1957, la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal continue à remplir ses missions de base dans les domaines juridique, politique, économique et de gestion. La démarche est louable.

Actu

Responsabilité sociale de l'entreprise : La RSE Impact Durable enfin mesurée en Afrique !

Un baromètre vient d'être lancé en marge de la 5ème édition de l'African Business & Social Responsibility Forum. L'événement qui s'était tenu à Marrakech les 22 et 23 septembre dernier a pour objectif d'établir une cartographie de la contribution locale des entreprises et organisations en Afrique. Premier baromètre lancé, à grande échelle, Impact Durable 2021 permettra aux entreprises et organisations de mesurer l'impact de leurs politiques de développement local. Il les poussera à s'engager et à construire un dialogue efficace avec leurs parties prenantes autour de la RSE sur la base d'un diagnostic réel. Les porteurs du projet invitent toutes les entreprises d'Afrique à y adhérer compte tenu des enjeux. La crise sanitaire que connaît la planète a démontré, en effet, l'importance de la RSE au sein des entreprises et organisations. Il s'agit de repenser la notion du durable pour répondre aux perturbations du nouveau monde.

Le cabinet de recrutement Best Profil vient d'inaugurer sa nouvelle agence à Ain Sebaâ. Baptisée Flagship Agency Best Profil, les prestations sont orientées vers le secteur de l'industrie. Et à travers le nouvel outil de gestion, Best Clip, l'opérateur compte accompagner plus efficacement la transformation digitale des départements Ressources Humaines des entreprises marocaines. L'agence Industrie Ain Sebaâ permettra d'être face aux métiers porteurs de telle sorte à optimiser la mise en relation candidat/ entreprise. Concrètement, l'outil digital dédié à la gestion des prestations d'intérim révolutionne le suivi des ressources humaines en donnant accès en temps réel à une panoplie de documents mais aussi à des statistiques et des états quantitatifs et qualitatifs. Les experts pourront ainsi conseiller de manière personnalisée les candidats dans leur quête d'emploi (CDI, CDD, intérim ou alternance) et leur proposer plusieurs offres en fonction de la demande du marché de l'industrie.

Sélection livres

Acquisition Strategy Design : Plan marketing nouvelle génération, d'un Collectif sous la direction de Gabriel Dabi-Schwebel

L'Acquisition Strategy Design répond à l'absence de méthode simple et structurée pour construire ses plans marketing... Le collectif d'auteurs, sous la direction de Gabriel Dabi-Schwebel, apporte ici une approche systémique centrée sur le parcours client. Celle-ci permet de concevoir la stratégie d'acquisition client. Elle permet, également, d'organiser et aligner les équipes marketing, communication et vente. Enfin, elle définit et priorise les actions et les investissements d'acquisition. Dans le livre, un canevas d'acquisition pour construire les parcours d'achat est disponible. La méthodologie y est détaillée en quatre étapes. Les auteurs ont prévu des conseils pour construire une stratégie d'acquisition levier par levier. Enfin, l'ouvrage est étayé d'exemples d'applications



de la méthodologie et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Ed. 1min30 Publishing; Illustrated (6/11/2020)

Testez vos idées business, de David J. Bland et Alexander Osterwalder

L'ouvrage peut être considéré dans la lignée du best-seller mondial Business Model Nouvelle génération. C'est



qu'il offre une bibliothèque de techniques éprouvées pour tester rapidement de nouvelles idées. Clairement, l'ouvrage accompagne les porteurs d'idées qui en sont à leur première expérience. Il permet de généraliser les tests dans son entreprise à travers des rituels d'expériences et un langage commun afin de rendre ses idées imparables en les confirmant par la preuve. David J. Bland est auteur et fondateur installé dans la Silicon Valley, il aide les entreprises à trouver la croissance en appliquant la méthodologie Lean Startup, le design thinking et les nouveaux business models. Auteur, conférencier et consultant, Alex Osterwalder est spécialiste des modèles économiques.

Ed. Pearson (14 février 2020)

Innovation : Un nouveau système d'information pédagogique chez HEM

HEM s'équipe d'un nouveau système d'information pédagogique. Cette nouvelle solution technologique baptisée Clara devra permettre une communication plus fluide entre les différents membres de sa communauté interne, à savoir étudiants, professeurs et corps administratif. Cette plateforme de gestion est la plus intégrée et évoluée dans le domaine de l'éducation, proposée par Skytech Communications - Canada. HEM profite ainsi de 3 plateformes et services intégrés. Le premier renvoie au fait que la plateforme de services en ligne facilite la communication et l'échange d'information entre les utilisateurs. Une application mobile permettra un accès facile à toutes les données y compris sur smartphone. Enfin, un environnement de communication professeurs-étudiants intégré permettra, à chaque enseignant, de diffuser ses supports de cours et de rester en permanence en contact avec ses étudiants.

Création d'entreprises

Injaz Al-Maghrib célèbre la 13ème édition du Company Program

Par D.E

Injaz Al-Maghrib vient de célébrer les projets créés par les jeunes lauréats du 'Company Program'. L'impact de cette formation phare de Junior Achievement Worldwide de création et de gestion d'entreprises se précise dans l'innovation, au fil des ans, lors des différentes compétitions nationales. Et la dernière consécration a permis de faire sortir du lot 10 junior entreprises marocaines dans les catégories «lycée» et «université», parmi les 173 participantes aux compétitions régionales.

Le Prix du développement durable a été décerné par Nareva Holding à Zinna du Lycée Maarik Tegal de Lâayoune. Remis par le groupe Managem, le Prix R&D revient à LOC UP de l'Université Abdelmalek Essaadi, Ecole nationale de commerce et gestion de Tanger. Le Prix I-Tech a été décerné par inwi à Tefly Care de la plateforme des jeunes de Rhamna à Benguerir. Le prix Business Green a été donné par le Crédit Agricole à Sacho de l'Université Hassan II, Faculté des Sciences Ain Chock à Casablanca. Le Prix du meilleur service a été décerné par Citibank Maghreb à Bricaloo du Lycée Mohamed Ajana de Meknès. Pour le Prix coup de cœur, c'est l'Association des Régions du Maroc qui l'a



remis à Green Way du Lycée May Ziyada à Médiouna Casablanca.

Le Prix de l'éco-citoyen a été décerné par Vivo Energy à Futur Solar Energy du Lycée Abdou Aabess Sabti de Tanger. Remis par l'avionneur Boeing, le Prix de l'innovation est revenu à Fakhama de l'Université Moulay Ismail - Ecole nationale de commerce et gestion de Meknès. Le prix Barid Al Maghrib a été, par ailleurs, décerné par le Groupe

Barid Al-Maghrib à Machrouii du Lycée Dar Assalam à Rabat.

Les deux junior entreprises Zinnia du Lycée Maarik Tegal Laayoune et 'POC' de l'Université Mohamed Ben Abdallah - Faculté des Sciences et Techniques de Fès seront présentes à la Compétition MENA 'YEC2021', qui sera organisée en ligne par le Bureau régional Injaz Al-Arab. L'émulation apporte ses fruits.

Il vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt

Aquaculture : Agadir Haliopôle Cluster accompagne les start-up innovantes

DNCR Mohamed Laâbid
mlaabad@aujourd'hui.ma



Le développement et l'émergence d'entreprises à caractère innovant s'avèrent la démarche idoine pour améliorer la compétitivité du secteur face aux contraintes qui pèsent sur ses différents acteurs.

Selon Agadir Haliopôle Cluster à l'heure actuelle, l'innovation demeure un levier incontestable pour la croissance, le développement et la création de valeur dans le secteur de la pêche et d'aquaculture au Maroc. Ce constat a été confirmé par l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur les différents acteurs du secteur et leurs activités, les incitant ainsi à mener une réflexion autour des autres risques existants et potentiels (aléas du changement climatique, raréfaction des ressources, pertes de marchés...).

Dans ce sens, le développement et l'émergence d'entre-

prises à caractère innovant s'avèrent la démarche idoine pour améliorer la compétitivité du secteur face aux contraintes qui pèsent sur ses différents acteurs. A cet égard, Agadir Haliopôle Cluster lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement de projets innovants dans le domaine de la pêche, de l'industrie de transformation et de l'aquaculture. Dernier délai pour postuler le 30 novembre. L'objectif est d'encourager l'entrepreneuriat dans sa dynamique d'innovation et concrétiser des projets novateurs dans le secteur de la pêche, de l'industrie de pêche et d'aquaculture.

Cet AMI s'adresse aux différents porteurs de projets afin de les accompagner à affiner leurs idées, à identifier leurs besoins en R&D et les accompagner sur le plan technique et financier pour la concrétisation de leurs projets.

Cette initiative vient pour accompagner l'essor que connaît le secteur de l'aquaculture au niveau de la région Souss-Massa qui aspire à devenir un véritable pôle en la matière. Dans ce sens la superficie consacrée à l'aquaculture au niveau de cette région est évaluée à plus de 4.000 ha, répartis sur 4 zones dédiées à la mise en place de projets de pisci-

culture pour l'élevage de 3 espèces marines, à savoir: les coquillages, les algues marines et les poissons.

La première zone se situe entre Imessouane et Tamri (nord de la ville d'Agadir) et est dédiée à la création de 48 unités d'élevage des coquillages, soit une superficie de 15 ha pour chaque unité.

Quant à la seconde zone, située également au nord de la ville d'Agadir, entre Cap Ghir et Tamraghte, elle a été consacrée à la création de 48 unités de production de poissons, avec une superficie de 25 ha pour chaque unité, outre la mise en place de 42 unités d'élevage de coquillages d'une superficie de 15 ha pour chaque unité.

Sur le littoral de la zone de Tifnite-Oued Massa relevant de la province de Chtouka Aït Baha, ce financement concerne la mise en place d'une troisième zone dédiée à la création de 72 unités, dont 48 unités d'élevage des coquillages et 24 dédiées aux algues marines, avec une superficie de 15 ha pour chaque unité. Concernant la quatrième zone, elle est située entre Oued Massa et Sidi Boulefdayel (province Chtouka-Aït Baha) sur une superficie totale estimée à 1.080 ha, répartie sur 72 unités de production de coquillages.

Marrakech-Safi : Vaccination de plus de 84% de la population cible

Le nombre de primo-vaccinés au niveau de la région Marrakech-Safi a atteint 3.116.852, soit 84,37% de la population cible de la région, a indiqué la Directrice régionale de la santé et de la protection sociale à Marrakech-Safi, Lamia Chakiri.

Sur 3.684.309 personnes cibles âgées de plus de 12 ans au niveau de cette partie du territoire national, quelque 3.116.852 ont reçu leur première dose de vaccins anti-Covid-19, a fait savoir Mme Chakiri dans une déclaration à la MAP, mettant en



relief le rôle de taille et la mobilisation constante de tous les intervenants qui contribuent à la réussite de cette campagne de vaccination au niveau régional.

Dans le même sillage, Mme Chakiri a exhorté les personnes non encore vaccinées à se rendre à l'un des vaccinodromes les plus proches, indiquant que les Centres de vaccination anti-Covid-19 restent ouverts jusqu'à 20h00 afin de permettre à toutes les personnes de bénéficier du vaccin. Dans ce contexte, elle n'a pas manqué

de rappeler que les services de santé ont mobilisé des unités mobiles de vaccination qui sillonnent les zones éloignées de la région Marrakech-Safi. La campagne vaccinale est une réponse réelle pour mettre fin à la phase aiguë de la pandémie et le retour à la vie normale.

Cette opération nationale, d'envergure inédite, vise la couverture de la population par un vaccin en tant que moyen idoine d'immunisation contre le virus et de maîtrise de sa propagation.



Rallye Aïcha des Gazelles

Hajar Elbied et Malika Ajaha, grandes gagnantes à bord d'un Duster



Voir pages II & III

Leader de la LLD avec plus de 10.300 véhicules et un portefeuille dépassant les 700 clients

**ALD Automotive Maroc :
Un 20ème anniversaire
sous le signe de l'innovation**



Voir page IV

Normes de carburant et homologation EURO 6

**Mobilité propre : De nouvelles
dispositions applicables
en 2022 et en 2023**



Voir page IV

Formule E

**Calendrier actualisé et nouveau
format de qualifications en 2022**



Voir page III

Rallye Aicha des Gazelles

Hajar Elbied et Malika Ajaha, grandes gagnantes à bord d'un Duster

Le binôme Hajar Elbied et Malika Ajaha a remporté le Rallye Aicha des Gazelles. Elles se sont engagées dans cette 30ème édition au volant d'un Dacia Duster. En détail, les gagnantes, également deux jeunes collaboratrices de Renault Commerce Maroc et meilleures amies dans la vie, ont, comme le précise le Groupe Renault Maroc, relevé ce «grand défi de traverser plusieurs centaines de kilomètres de désert marocain à bord du Dacia Duster». «Des dunes de Merzouga à Essaouira, en passant par Oulad Driss et Fom Zguid, elles ont fait preuve de courage, de concentration et de détermination pour surmonter les obstacles de ce véritable parcours du combattant», enchaîne le Groupe. Selon la même source, elles ont également fait, malgré un climat rude et chaud (+50°C) et les tempêtes de sables, preuve d'un véritable esprit d'équipe et d'un sens de l'orientation infailible tout en capitalisant sur les points forts de chacune. «Leur maîtrise des différentes fonctionnalités et équipements de Duster leur a permis d'avancer sur tous les types de terrains et de réussir les passages les plus infranchissables», détaille la même source. Par l'occasion, le Groupe rappelle que ce rallye est unique en son genre car les participantes naviguent uniquement à l'aide de cartes et de boussoles, sans GPS ni téléphone portable. «Du sable à perte de vue, des cailloux, des plaines et des oueds, l'équipe 306, avec aux commandes Hajar Elbied et Malika Ajaha, a réalisé un parcours presque



sans faute et réussi à se positionner 1ère du classement de la catégorie Crossover/SUV dès la deuxième étape de l'aventure. La polyvalence de Dacia Duster a soutenu les efforts de Hajar et Malika qui roulaient exclusivement sur du hors-piste. Elles ont pris des risques tout en se donnant corps et esprit dans cette aventure», poursuit la même source. Au bout de 9 jours de courses intenses au cœur du désert, Hajar et Malika ont franchi la ligne d'arrivée de cette 30ème édition sur la plage d'Essaouira, triomphantes et pleines d'émotion, devenant ainsi la 4ème équipe marocaine à hisser le drapeau

marocain dans l'histoire du Rallye Aicha des Gazelles au volant du Duster.

A la vie comme à l'aventure, Hajar et Malika sont des femmes exceptionnelles au tempérament fort, qui n'hésitent pas à se surpasser devant le moindre obstacle. Déterminées, leur amitié et complicité est un véritable atout qui les a conduites au sacre.

A propos de cette compétition, elles déclarent : «Notre participation est la meilleure décision que l'on ait jamais prise. Pour nous, c'est une aventure unique et un rêve de jeune fille ! Notre force réside dans notre personnalité et notre relation

«Du sable à perte de vue, des cailloux, des plaines et des oueds, l'équipe 306, avec aux commandes Hajar Elbied et Malika Ajaha, a réalisé un parcours presque sans faute.

car le Rallye Aicha des Gazelles est une aventure humaine très intense et difficile émotionnellement et mentalement. Notre ténacité et notre métier nous ont permis aussi de mettre en pratique nos compétences au service de cette aventure». Grâce à leur persévérance et leur lien d'amitié indéfectible, elles ont partagé les meilleurs moments tout comme les plus durs jusqu'à la ligne d'arrivée. «L'aventure en elle-même est un moment exceptionnel pendant lequel nous avons rencontré des femmes extraordinaires, courageuses et découvert des paysages magnifiques. Un des meilleurs moments que nous avons



vécus est notre classement dès la 1ère journée de la compétition ! Nous étions 2ème avec à peine 1 km d'écart avec la première équipe, ce qui était bon signe pour la suite», ajoutent-elles. Hajar et Malika avaient à cœur de vivre cette incroyable aventure à bord d'un Dacia Duster. Le véhicule dispose des capacités et de tous les équipements nécessaires pour les conduire à la victoire. Elles ont réalisé des transformations pour équiper ce baroudeur des équipements réglementaires pour les accompagner en toute sécurité dans les différentes étapes du Rallye : plaque pour protéger le châssis, renforcement des amortisseurs et aménagement de l'intérieur du véhicule pour transporter les 2 pneus tout-terrain, les différents bacs servant à la nourriture, l'hygiène, produits de premiers secours et outils mécaniques. «Nous appelons notre Duster la 3ème gazelle. Il nous a bien accompagnées jusqu'à la victoire. Il a été mis à niveau avec des transformations intérieures et extérieures pour nous aider à franchir les terrains les plus difficiles et trans-

Duster a très bien réussi à rouler sur tous les types de terrains: sable, cailloux, montagnes rocheuses. La victoire c'est grâce à ce trio de choc: la pilote, la navigatrice et le Duster !».

porter tout le matériel nécessaire à notre aventure. Duster a très bien réussi à rouler sur tous les types de terrains: sable, cailloux, montagnes rocheuses. La victoire c'est grâce à ce trio de choc : la pilote, la navigatrice et le Duster !», s'expriment-elles. Ainsi, Hajar et Malika ont su porter fièrement les couleurs du pays et vivre une aventure unique sous le signe de la solidarité, du courage et du dépassement de soi. «On a fourni beaucoup d'efforts, cette édition était plus difficile que la précédente à cause des températures caniculaires et des tempêtes de sable. Cette victoire est largement méritée surtout face à des compétitrices très expérimentées. On est fières d'avoir hissé le drapeau marocain. Cela faisait 5 ans qu'une équipe marocaine n'avait pas remporté le titre. On dédie cette victoire à tout notre entourage, famille, amis, collègues et sponsors qui ont cru en nous !», avancent-elles. Pour rappel, du 17 septembre au 3 octobre, une centaine de femmes venues du monde entier ont participé à la 30ème édition du Rallye Aïcha des Gazelles.



Auto Info



Foxconn, le fournisseur d'Apple, dévoile ses véhicules électriques

Le géant taïwanais de l'électronique Foxconn a dévoilé lundi trois prototypes de véhicules électriques, entendant ainsi montrer sa volonté de devenir un acteur incontournable de ce marché et trouver des partenaires. Le principal fournisseur d'électronique au monde, et notamment de l'américain Apple, a investi des dizaines de millions de dollars dans les véhicules électriques. Il a notamment créé une entreprise avec le constructeur automobile taïwanais Yulon Motor et racheté une usine automobile en difficulté dans l'Ohio. Les modèles dévoilés lundi - une berline, un SUV et un bus - sont des prototypes que Foxconn espère construire avec d'autres fabricants. «Foxconn n'est plus un petit nouveau», a déclaré le président Young Liu, lors d'une cérémonie à Taipei au cours de laquelle ces véhicules ont été dévoilés. Le fondateur de Foxconn, Terry Gou, qui a conduit la berline «Model E», a déclaré que les véhicules électriques «sont la preuve de la puissance industrielle de Taïwan».



Ford investit 230 millions de livres dans les composants électriques au Royaume-Uni

Le constructeur automobile américain Ford va investir 230 millions de livres dans l'une de ses usines au Royaume-Uni afin d'y fabriquer des composants pour électrifier ses véhicules. L'usine de Halewood au nord de l'Angleterre, qui a reçu une contribution du Fonds pour la transformation automobile du gouvernement britannique, sera «transformée» pour bâtir une unité de composants pour les futurs véhicules électriques de Ford en Europe, avec un début de production prévu en 2024, d'après l'agence PA. Sharon Graham, secrétaire générale du syndicat Unite, a salué dans un communiqué lundi un «investissement qui est une excellente nouvelle pour la main d'oeuvre hautement qualifiée de Halewood, car cela sécurise l'avenir de l'usine». Unite ajoute que 500 emplois seront maintenus à Halewood grâce à ces injections de fonds avec une «perspective de 400 à 700 créations de postes». Ford a annoncé fin septembre une accélération de sa transition électrique en annonçant la création de quatre usines aux Etats-Unis avec son partenaire sud-coréen SK innovation, représentant un investissement de 11,4 milliards de dollars avec à la clé 11.000 emplois à l'horizon 2025.



Formule E : Calendrier actualisé et nouveau format de qualifications en 2022

Un calendrier 2022 actualisé, sans Le Cap (Afrique du Sud) et avec Jakarta (Indonésie), et un changement du format des qualifications de la Formule E ont été entérinés par le Conseil mondial du sport automobile vendredi. Le calendrier de la saison prochaine comporte toujours 16 manches mais sans l'Afrique du Sud le 26 février. L'ePrix du Cap est remplacé par une manche le 5 mars dans une ville à déterminer. L'épreuve programmée le 4 juin et jusque-là restée sans destination aura lieu à Jakarta. Le format des qualifications adopté pour la saison prochaine comporte une phase de groupes, suivie de quarts de finale, de demi-finales et d'une finale. Concrètement, les pilotes seront d'abord répartis en deux groupes de onze (selon leur classement au championnat) qui effectueront plusieurs tours pendant 10 minutes. Les quatre plus rapides de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale à élimination directe.

Leader de la LLD avec plus de 10.300 véhicules et un portefeuille dépassant les 700 clients

ALD Automotive Maroc : Un 20ème anniversaire sous le signe de l'innovation

ALD Automotive Maroc souffle sa vingtième bougie. Un vingtième anniversaire célébré alors que l'opérateur de la location longue durée au Maroc dispose d'une flotte de 10.300 véhicules et un portefeuille dépassant les 700 clients, confirmant ainsi sa position de leader dans ce segment. «Depuis sa création en 2001, ALD Automotive a œuvré pour mettre à la disposition des entreprises des solutions de mobilité adaptées à leurs besoins en s'appuyant sur la qualité de service et l'innovation, ce qui la classe dès 2004 au 1er rang du marché», selon un communiqué, faisant part qu'il a

pu atteindre, en 2018, le cap des 10.000 véhicules, tout en permettant de conforter «sa position de leader mais également de conquérir de nouveaux clients grâce à la pertinence de son modèle de gestion».

De nouveaux outils de gestion

ALD a adopté, durant toutes ces années, une stratégie de développement axée sur le déploiement de nouveaux outils de gestion et le lancement de services innovants pour répondre à l'ensemble des exigences en matière de mobilité. La digitalisation a également constitué un



levier de développement. En s'appuyant sur les dernières innovations technologiques, «le Groupe ALD a mis en place des outils digitaux performants à destination de ses clients afin de leur permettre un accès direct à des rapports de flotte détaillés et de disposer d'une vision d'ensemble en temps réel», explique la même source.

La qualité de service au cœur de la stratégie

Pour plus de détails, ALD Automotive s'est basée sur l'étude des diagnostics

obtenus par le biais des différentes interactions avec ses clients ainsi que leurs appréciations pour leur garantir une meilleure qualité de service.

En effet, ALD n'a pas lésiné sur les moyens pour être à la hauteur de ses exigences, à savoir l'obtention en 2018 de la certification ISO 9001v2008 en 2003 et ISO 9001v2015, le déploiement de Salesforce en 2014 pour une gestion 360° de la relation client, la création d'un service dédié à la relation client, le renforcement du

parc de véhicules de remplacement, le déploiement d'un réseau de prestataires agréés sur tout le territoire, la mise en place d'enquêtes de satisfaction... Tous ces efforts ont permis à ALD de décrocher le titre «Elu service client de l'année» pour les trois années consécutives 2018, 2019 et 2020. «La location longue durée occupe désormais une place importante dans les solutions de mobilité offertes aux entreprises et présente encore un fort potentiel de développement», souligne-t-on.

ALD Automotive souhaite s'appuyer sur ce potentiel pour développer les quatre piliers stratégiques qu'elle s'est fixés :

- + Clients - Être reconnu comme le fournisseur le plus innovant de solutions et services de mobilité grâce à la digitalisation, la personnalisation, la flexibilité ;
- + Croissance - Être le leader des solutions de mobilité durable ;
- + Responsabilité - Placer l'humain et la responsabilité sociétale d'entreprise au cœur de toutes ses activités ;
- + Performance - Générer de la valeur tout au long du cycle économique dans un cadre opérationnel solide pour faire croître l'entreprise de manière rentable.

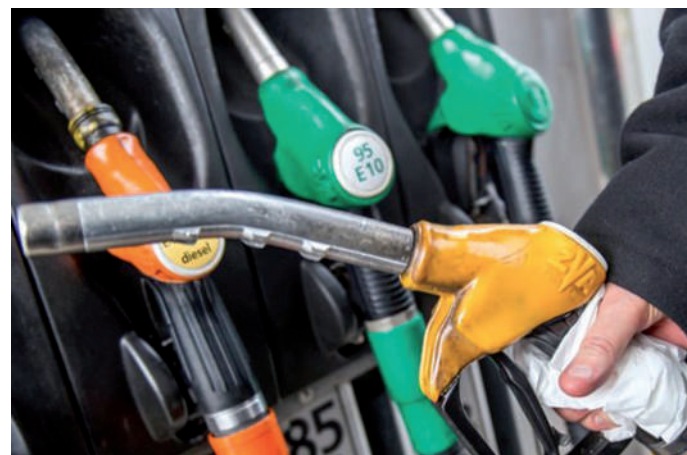
Normes de carburant et homologation EURO 6

Mobilité propre : De nouvelles dispositions applicables en 2022 et en 2023

C'est un tournant majeur pour le marché de l'automobile au Maroc. En effet, deux arrêtés importants viennent de voir le jour dans le cadre des efforts du Maroc pour une mobilité plus propre et ce après plusieurs études et rounds de discussion, indique l'Aivam dans un communiqué. Le premier arrêté (n° 1948.21) élaboré par le ministère de l'énergie et des mines a été promulgué le 16 juillet 2021 et est paru au Bulletin officiel du 23 août 2021. Ce document est relatif à l'adoption de nouvelles caractéristiques des composants des carbu-

rants Super sans plomb et Gasoil 10 PPM, répondant à la Norme EURO 6 dont la distribution débutera le 1er janvier 2022 puis sera généralisée à partir du 1er mai 2022 à travers tout le Maroc. Le deuxième arrêté (n° 2251.21) réalisé par le ministère de l'équipement, des transports, de la logistique et de l'eau a été promulgué le 5 août 2021 et est paru au Bulletin officiel du 23 septembre 2021. Ce arrêté clarifie le dispositif réglementaire de la mise en application de la Norme EURO 6b qui concerne des nouvelles homologations de véhicules neufs. Par

conséquent, toute nouvelle homologation de nouveau modèle devra obligatoirement satisfaire aux caractéristiques de la Norme EURO 6b à compter du 1er janvier 2023. Il faut par ailleurs préciser que tous les véhicules en stock et ne répondant pas à cette norme pourront être commercialisés jusqu'au 31 décembre 2023. «Le Maroc pourra faire bénéficier ses concitoyens de technologies encore plus propres et plus économes, réduisant les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé et le corps humain ainsi que sur l'environnement



et la nature», explique la même source ajoutant que l'émancipation de ces deux décrets est le fruit d'une étroite collaboration entre

les ministères cités et l'Aivam qui s'inscrit dans son rôle de partenaire avec les pouvoirs publics pour une mobilité durable.

KENZ'UP, LE NOUVEAU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ CHOISI PAR AFRIQUIA



Kenz'up est un programme de fidélité multi-marques 100% digital, 100% gratuit, qui vous permet de gagner de l'argent à chaque fois que vous en dépensez dans une des stations Afriquia. Que ce soit pour un plein de carburant, un café ou une vidange, tous vos achats sont convertis en points de fidélité, et tous vos points de fidélité sont convertis en dirhams, que vous pouvez dépenser ensuite dans les différentes enseignes participantes.

Pour en profiter, téléchargez dès maintenant l'application Kenz'up !

Valable pour tous les services de la station



afriquia.ma





GUIDE D'ACHAT

VÉHICULES DONT LES
PRIX DÉMARRENT À
MOINS DE 200.000 DH

NOUVELLE HYUNDAI I10

1.0MPI Inventive	67ch	96.1Nm	6	122 000
1.0MPI Inventive BVA	67ch	96.1Nm	6	132 000
1.0MPI Seductive	67ch	96.1Nm	6	132 000
1.0MPI Seductive BVA	67ch	96.1Nm	6	143 000

Modèle	Version	Prix Public _{CEMTVAC}	Prix PROM _{CEMTVAC}
FORD / FIESTA			
Trend 1,5L TDCi		180 000	165505
Trend Plus 1,5L TDCi		195 000	175 505
Titanium 1,5L TDCi		215 000	194 505

Tarifs et prix promotionnels Gamme voitures particulières Ford
Valable du 17/03 au 30/04/2021

Peinture spéciale : 3 000 dhs (Red Candy, Blue Candy)

HYUNDAI I20

1.25 MPI Attractive	84 ch	121 Nm	7	136 500
1.25 MPI Attractive BVA	100ch	240Nm	6	151 500
1.25 MPI Inventive	84 ch	121 Nm	7	147 000
1.25 MPI Inventive BVA	100ch	133Nm	8	162 000
1.4 CRDI Attractive	90 ch	240 Nm	6	157 500
1.4 CRDI Inventive	90 ch	240 Nm	6	168 000
1.4 CRDI Seductive	90 ch	240 Nm	6	179 000
1.4 CRDI Sed. Bi-ton	90 ch	240 Nm	6	182 000

NOUVELLE HYUNDAI ACCENT

1,6 CRDI Attractive	128 ch	260 Nm	6	157 000
1,6 CRDI Attractive BVA	128 ch	260 Nm	6	168000
1,6 CRDI Connect BVA	128 ch	260 Nm	6	178 000
1,6 CRDI Inventive	128 ch	260 Nm	6	179000
1,6 CRDI Inventive BVA	128 ch	260 Nm	6	189 000

MAHINDRA KUV 100

K4+ 1.2 (ess)	82 ch	118 Nm	7 cv	104.900
K4+ 1.2 (D)	77 ch	190 Nm	5 cv	114.900
K6+ 1.2 (ess)	82 ch	118 Nm	7 cv	114.900
K6+ 1.2 (D)	77 ch	190 Nm	5 cv	124.900
K8 1.2 (ess)	82 ch	118 Nm	7 cv	136.900
K8 Bi-Ton 1.2 (ess)	82 ch	118 Nm	7 cv	136.900
K8 1.2 (D)	77 ch	190 Nm	5 cv	142.900
K8 Bi-Ton 1.2 (D)	77 ch	190 Nm	5 cv	142.900

CITROËN

VERSION	PVP TTC Hors PM	PM TTC	PRIX PROMO
C3 FL			
C3 BUSINESS	176 900	3500	142 900
C3 FL FEEL PACK	180 900	3500	149 900
C3 FL FEEL PACK +	182 400	3500	150 900
C3 SHINE FL SHINE	190 900	3500	159 900
C3 SHINE PACK	190 900	3 500	160 900

BERLINGO

BERLINGO K9 LIVE CLIM	177 300	3500	152 900
BERLINGO K9 LIVE CLIM 2P	179 300	3500	154 900
BERLINGO K9 LIVE CLIM 7PL CLIM	208 900	3500	187 900
BERLINGO K9 LIVE CLIM 7PL NC	198 900	3500	182 500
BERLINGO K9 FEEL TACTIL 75 CV	194 500	3500	167 900
BERLINGO K9 FEEL PACK	199 900	3500	187 900

C ELYSEE

C-ELYSEE FEEL	159 900	3500	126 900
C-ELYSEE BUSINESS	162 900	3500	134 900
C-ELYSEE SHINE	177 900	3500	145 900

C3 AC

C3 AC FEEL BVM	210 043	3500	177 900
C3 AC SHINE BVM	232 900	3500	196 900

TAXI

K9 Taxi	198 900	-	187 922
K9 Taxi Clim	208 900	-	194 722

OPEL / CORSA

Edition Essence 1,2l	75 Ch	7 Cv	133 000
Edition Diesel 1,5l	102 Ch	6 Cv	159 000
GS Line Diesel 1,5l	102 Ch	6 Cv	174 000
GS Line + Diesel 1,5l	102 Ch	6 Cv	189 000

CROSSLAND

Edition Diesel 1,6l	92 Ch	6 Cv	169 900
Élégance Diesel 1,6l	92 Ch	6 Cv	190 000
Combo Life 7 Places Diesel 1,6l	92 Ch	6 Cv	186 000

FIAT PANDA

Pop 1.2 (ess)	69 ch	102 Nm	7 cv	109. 000
Easy 1.2 (ess)	69 ch	102 Nm	7 cv	120.000

KIA PICANTO

Motion 1.0 MPI (ess)	67 ch	96 Nm	6 cv	119.900
Motion+ 1.0 MPI (ess)	67 ch	96 Nm	6 cv	127.900
Motion BVA 1.0 MPI (ess)	67 ch	96 Nm	6 cv	134.900
Motion+ BVA 1.0 MPI (ess)	67 ch	96 Nm	6 cv	142.900
Active BVA 1.0 MPI (ess)	67 ch	96 Nm	6 cv	149.900

SEAT IBIZA

Référence 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	124.900
Référence+ 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	137.900
Style 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	149.900

SKODA FABIA

Active 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	129.000
Ambition 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	141.000
Style 1.0 MPI (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	159.000

FIAT TIPO (4 PORTES)

Pop 1.4 (ess)	95 ch	127 Nm	8 cv	131.900
Pop 1.3 Multijet (D)	95 ch	200 Nm	5 cv	141.900
Street 1.3 Multijet (D)	95 ch	200 Nm	5 cv	151.900
Mid 1.3 Multijet (D)	95 ch	200 Nm	5 cv	161.900
Easy BVA1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	181.900
Lounge BVA1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	201.900

FIAT 500

Pop 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	132.900
Lounge 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	147.900
Sport 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	147.900
Club Her 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	157.900
Club Him 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	157.900
Club Her Cabriolet 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	177.900
Club Him Cabriolet 1.2 (ess)	51 ch	102 Nm	7 cv	177.900

TOYOTA YARIS

City 1.0 VVT-i (ess)	69 ch	95 Nm	6 cv	145.000
City+ 1.0 VVT-i (ess)	69 ch	95 Nm	6 cv	150.000
Lounge 1.0 VVT-i (ess)	69 ch	95 Nm	6 cv	155.000
City+ 1.4 D-4D (D)	90 ch	205 Nm	5 cv	170.000
Lounge 1.4 D-4D (D)	90 ch	205 Nm	5 cv	180.000
Burgundi 1.4 D-4D (D)	90 ch	205 Nm	5 cv	184.000
City BVA 1.5 (Hybride)	110 ch	111 Nm	9 cv	200.000
Lounge+ BVA 1.5 (Hybride)	110 ch	111 Nm	9 cv	215.000

KIA RIO

Motion 1.4 MPI (ess)	100 ch	133 Nm	8 cv	149.900
Motion+ 1.4 MPI (ess)	100 ch	133 Nm	8 cv	157.900
Active 1.4l MPI (ess)	100 ch	133 Nm	8 cv	165.900
Active BVA 1.4l MPI (ess)	100 ch	133 Nm	8 cv	179.900

NISSAN MICRA

Visia+ 1.5 dCi (D)	90 ch	220 Nm	6 cv	149.000
Smart 1.5 dCi (D)	90 ch	220 Nm	6 cv	185.000
Acenta 1.5 dCi (D)	90 ch	220 Nm	6 cv	189.000
Acenta+ 1.5 dCi (D)	90 ch	220 Nm	6 cv	199.000
Tekna 1.5 dCi (D)	90 ch	220 Nm	6 cv	215.000

HONDA JAZZ

Trend 1.3 i-VTEC (ess)	102 ch	123 Nm	8 cv	154.900
Trend BVA 1.3 i-VTEC (ess)	102 ch	123 Nm	8 cv	169.900

SEAT ARONA

Référence 1.6 Tdi (D) (4x2)	95 ch	250 Nm	6 cv	169.900
Style 1.6 Tdi (D) (4x2)	95 ch	250 Nm	6 cv	184.900
Xcellence 1.6 Tdi (D) (4x2)	95 ch	250 Nm	6 cv	199.900
FR 1.6 Tdi (D) (4x2)	95 ch	250 Nm	6 cv	209.900

VOLKSWAGEN POLO

Trendline 1.0 (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	170.000
Fashion édition1.0 (ess)	75 ch	95 Nm	6 cv	210.000

FIAT TIPO (5 PORTES)

Pop 1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	184.900
Easy 1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	214.900
Street BVA 1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	214.900
Lounge 1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	229.900
Lounge BVA 1.6 Multijet (D)	120 ch	320 Nm	6 cv	244.900

NISSAN JUKE

Visia 1 DIG-T (ess) (4x2)	117 ch	200 Nm	6 cv	194.900
Acenta 1 DIG-T (ess) (4x2)	117 ch	200 Nm	6 cv	214.900
Acenta BVA 1 DIG-T (ess) (4x2)	117 ch	200 Nm	6 cv	229.900
Tekna 1 DIG-T (ess) (4x2)	117 ch	200 Nm	6 cv	234.900
Tekna BVA 1 DIG-T (ess) (4x2)	117 ch	200 Nm	6 cv	249.900

VÉHICULES DONT LES PRIX
DE BASE SONT SITUÉS ENTRE
200.000 DH & 300.000 DH

NOUVELLE HYUNDAI I30

1.6 DTCi Inventive MT	134ch	280 Nm	6	227 000
1.6 DTCi Inventive AT	134ch	300 Nm	6	248 000

1.6 DTCi Seductive MT	134ch	280 Nm	6	248 000
1.6 DTCi Seductive AT	134ch	300 Nm	6	269 000

CITROËN

VERSION	PVP TTC Hors PM	PM TTC	PRIX PROMO
BERLINGO			
BERLINGO K9 SHINE PACK	224 600	3500	202 900

C5 AC

NEW C5 AIRCROSS LIVE BVM	249 900	5 000	239 900
NEW C5 AIRCROSS FEEL BVM	274 900	5 000	254 900

Modèle	Version	Prix Public _{CEMTVAC}	Prix PROM _{CEMTVAC}
FORD / FOCUS VI			
Trend 1,5L 120 CH BVM TDCi 5P		226000	210505
Connected 1,5L 120 CH BVM TDCi 5P		259000	232505
Connected 1,5L 120 CH BVA TDCi 5P		279000	247505
Titanium 1,5L 120 CH BVA TDCi 5P		299000	277505
Trend 1,5L 120 CH BVM TDCi 4P		231000	216505
Connected 1,5L 120 CH BVM TDCi 4P		264 000	238505
Connected 1,5L 120 CH BVA TDCi 4P		284000	253505
Titanium 1,5L 120 CH BVA TDCi 4P		304000	283505

FORD / ECOSPORT

Trend Plus 1,5 TDCi	225000	199505
Titanium Plus 1,5 TDCi (avec RS)	255000	229505

FORD / KUGA III 1.5

Trend 1,5L Ecoblue 4X2	269000	255505
Trend Plus 1,5L Ecoblue 4X2	285000	275505

FORD / TRANSIT CUSTOM

Fourgon L1H1	241195	241195
Fourgon L1H1 Clim	261190	261190
KOMB! L1 Base 9 places	290505	290505

FORD / TRANSIT 2T

TRANSIT Fourgon L2H2	257005	257005
TRANSIT Fourgon L2H2 Clim	276 605	276605
TRANSIT Fourgon L3H3	281185	281185
TRANSIT Fourgon L4H3	296 065	296 065
TRANSIT Fourgon 470E	325 825	325 825
TRANSIT Fourgon L3H2	268 605	268 605
TRANSIT Chassis Cabine	266305	266305

Tarifs et prix promotionnels Gamme voitures particulières Ford
Valable du 17/03 au 30/04/2021

Peinture spéciale : 3 000 dhs (Red Candy, Blue Candy)

JUMPER

Jumper L4H2 FV	305 000	-	260 900
JUMPER 130CH L2H2	264 000	-	233 900
JUMPER 130CH L2H2 Clim	274 000	-	243 500
JUMPER L4H3 130 FT	315 000	-	270 900

NOUVEAU HYUNDAI CRETA

1.5 VGT Prestige	115ch	250Nm	6	237 000
1.5 VGT Prestige BVA	115ch	250Nm	6	253 000
1.5 VGT Premium	115ch	250Nm	6	253 000
1.5 VGT Prestige BVA	115ch	250Nm	6	269 000

HYUNDAI TUCSON

1.6 CRDI Prestige	115 ch	280Nm	6	273 000
1.6 CRDI Prestige BVA	136ch	320Nm	6	294 000

SKODA SCALA

élégance 1.6 CDTI (D)	95 ch	250 Nm	6 cv	204.900
-----------------------	-------	--------	------	----------------



Sport BVA 330e (Hybride) 292 ch 420 Nm 11 cv **668.000**
 Luxury BVA 330e (Hybride) 292 ch 420 Nm 11 cv **737.000**
 Pack M BVA M340i (ess) 387 ch 500 Nm 17 cv **757.000**
 Pack M BVA 330e (Hybride) 292 ch 420 Nm 11 cv **768.000**

VOLVO XC40

Momentum BVA D3 (D) (4x2) 150 ch 320 Nm 8 cv **425.000**
 R-Design BVA D3 (D) (4x2) 150 ch 320 Nm 8 cv **480.000**
 Inscription BVA D3 (D) (4x2) 150 ch 320 Nm 8 cv **480.000**
 Momentum BVA T5 (Hybride) (4x2) 262 ch 425 Nm 8 cv **569.000**
 R-Design BVA T5 (Hybride) (4x2) 262 ch 425 Nm 8 cv **629.000**
 Inscription BVA T5 (Hybride) (4x2) 262 ch 425 Nm 8 cv **649.000**

MERCEDES CLA

Style BVA 200 d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **435.000**
 Style BVA 220 d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **455.000**
 Progressive BVA 200 d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **460.000**
 Progressive BVA 220 d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **478.000**
 AMG Line BVA 200 d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **510.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **530.000**
 AMG Line+ BVA 200 d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **580.000**
 AMG Line+ BVA 220 d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **600.000**

BMW SÉRIE 2 COUPÉ

Sport+ BVA 218d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **437.000**
 Pack M+ BVA 218d (D) 150 ch 320 Nm 8 cv **450.000**
 Sport+ BVA 220d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **472.000**
 Pack M+ 220d (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **483.000**
 Avantage BVA M 240i (ess) 340 ch 500 Nm 17 cv **583.000**
 Exclusive BVA M 240i (ess) 340 ch 500 Nm 17 cv **632.000**
 Confort M2 (ess) 410 ch 550 Nm 17 cv **772.000**
 Exclusive M2 (ess) 410 ch 550 Nm 17 cv **850.000**

JEEP CHEROKEE

Night Eagle BVA 2.2 MJET II (D) (4x4) 200 ch 450 Nm 9 cv **444.300**

DS7 CROSSBACK

Performance Line BVA 2.0 HDi (D) 180 ch 400 Nm 8 cv **449.000**
 Rivoli BVA 2.0 HDi (D) 180 ch 400 Nm 8 cv **479.000**
 Opéra BVA 2.0 HDi (D) 180 ch 400 Nm 8 cv **560.000**

VOLVO S60

R-Design BVA T4 (ess) 190 ch 300 Nm 11 cv **464.000**
 Inscription BVA T4 (ess) 190 ch 300 Nm 11 cv **484.000**
 R-Design BVA T8 (Hybride) 390 ch 640 Nm 11 cv **750.000**
 Inscription BVA T8 (Hybride) 390 ch 640 Nm 11 cv **750.000**

MERCEDES GLC

Dynamic BVA 220 d (D) (4x2) 194 ch 400 Nm 8 cv **475.000**
 Dynamic BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **505.000**
 Avantgarde BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **575.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **670.000**
 AMG Line+ BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **760.000**

AUDI Q3 SPORTBACK

Advanced BVA 35 TDI (D) 150 ch 360 Nm 8 cv **479.000**
 Design Sport BVA 35 TDI (D) 150 ch 360 Nm 8 cv **514.000**
 S-Line BVA 35 TDI (D) 150 ch 360 Nm 8 cv **590.000**

JEEP GRAND CHEROKEE

Laredo BVA 3.0 CRD (D) (4x4) 250 ch 570 Nm 12 cv **489.000**
 Limited BVA 3.0 CRD (D) (4x4) 250 ch 570 Nm 12 cv **559.000**
 Overland BVA 3.0 CRD (D) (4x4) 250 ch 570 Nm 12 cv **639.000**
 S-Model BVA 3.0 CRD (D) (4x4) 250 ch 570 Nm 12 cv **669.000**

BMW X3

Club BVA 18d (D) (4x2) 150 ch 360 Nm 8 cv **493.000**
 Club BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **535.000**
 X-Line+ BVA 18d (D) (4x2) 150 ch 360 Nm 8 cv **554.000**
 X-Line+ BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **596.000**
 Pack M+ BVA 18d (D) (4x2) 150 ch 360 Nm 8 cv **605.000**
 Luxury Line+ BVA 18d (D) (4x2) 150 ch 360 Nm 8 cv **618.000**
 Pack M+ BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **652.000**
 Luxury Line+ BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **663.000**
 Confort BVA M40i (ess) (4x4) 360 ch 500 Nm 17 cv **775.000**
 Exclusive BVA M40i (ess) (4x4) 360 ch 500 Nm 17 cv **862.000**

AUDI Q5

Premium BVA 4.0 TDI (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **499.000**
 Advanced+ BVA 4.0 TDI (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **559.000**
 S-Line BVA 4.0 TDI (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **629.000**



VÉHICULES DONT LES PRIX DE BASE SONT SITUÉS ENTRE 500.000 DH & 600.000 DH

MERCEDES CLASSE E

Business BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **500.000**
 Avantgarde BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **600.000**
 Luxury BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **700.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **750.000**

LAND ROVER EVOQUE

Standard BVA 2.0 (Hybride) (4x4) 204 ch 430 Nm 8 cv **502.500**

AUDI A5

Premium BVA 35 TDI (D) 163 ch 380 Nm 8 cv **510.000**
 Sport BVA 35 TDI (D) 163 ch 380 Nm 8 cv **565.000**
 S-Line BVA 40 TDI (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **640.000**

VOLKSWAGEN TOUAREG

Confort BVA 3.0 TDI (D) (4x4) 259 ch 600 Nm 12 cv **510.000**
 Atmosphère BVA 3.0 TDI (D) (4x4) 259 ch 600 Nm 12 cv **600.000**
 élégance+ BVA 3.0 TDI (D) (4x4) 259 ch 600 Nm 12 cv **640.000**

JEEP WRANGLER

Sport BVA 2.2 MJET (D) (2P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **515.000**
 Sport BVA 2.2 MJET (D) (4P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **555.000**
 Sahara BVA 2.2 MJET (D) (2P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **575.000**
 Rubicon BVA 2.2 MJET (D) (2P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **595.000**
 Sahara BVA 2.2 MJET (D) (4P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **615.000**
 Rubicon BVA 2.2 MJET (D) (4P) (4x4) 147 ch 450 Nm 9 cv **635.000**

AUDI A6

Premium BVA 40 TDI (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **519.000**
 Business Line BVA 40 TDI (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **609.000**
 S-Line BVA 40 TDI (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **689.000**
 Business Line BVA 45 TDI (D) 249 ch 600 Nm 12 cv **709.000**
 S-Line BVA 45 TDI (D) 249 ch 600 Nm 12 cv **789.000**

JAGUAR E-PACE

S BVA 2.0 (D) (4x4) 204 ch 430 Nm 8 cv **519.100**

TOYOTA PRADO

Standard 3.0 D-4D (D) (4x4) 173 ch 410 Nm 12 cv **530.000**
 Silver BVA 3.0 D-4D (D) (4x4) 173 ch 410 Nm 12 cv **566.600**
 Gold BVA 3.0 D-4D (D) (4x4) 173 ch 410 Nm 12 cv **631.000**
 Platinium BVA 3.0 D-4D (D) (4x4) 173 ch 410 Nm 12 cv **651.000**

MERCEDES CLASSE C COUPÉ

Luxury BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **550.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **610.000**
 AMG Line+ BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **690.000**

JAGUAR F-PACE

édition Spéciale BVA 2.0 (ess) (4x4) 250 ch 365 Nm 11 cv **550.400**

VOLVO XC60

Momentum BVA D4 (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **569.000**
 R-Design BVA D4 (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **629.000**
 Inscription BVA T8 (Hybride) (4x4) 390 ch 640 Nm 11 cv **919.000**

JAGUAR XF

S BVA 2.0 D (D) 204 ch 430 nm 8 cv **572.300**

VOLVO S90

Momentum BVA D4 (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **595.000**
 Inscription BVA D4 (D) 190 ch 400 Nm 8 cv **685.000**

BMW X4

Avantage BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **596.000**
 Avantage BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **639.000**
 X-Line BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **693.000**
 Pack M BVA 20d (D) (4x4) 190 ch 400 Nm 8 cv **718.000**
 X-Line BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **735.000**
 Pack M BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **760.000**
 Confort BVA M40i (ess) (4x4) 353 ch 500 Nm 17 cv **799.000**
 Confort BVA M40d (D) (4x4) 326 ch 680 Nm 12 cv **812.000**
 Exclusive BVA M40i (ess) (4x4) 353 ch 500 Nm 17 cv **892.000**
 Exclusive BVA M40d (D) (4x4) 326 ch 680 Nm 12 cv **900.000**
 Confort BVA X4M (ess) (4x4) 480 ch 600 Nm 17 cv **1.090.000**
 Exclusive BVA X4M (D) (4x4) 480 ch 600 Nm 12 cv **1.280.000**



VÉHICULES DONT LES PRIX DE BASE SONT SITUÉS ENTRE 600.000 DH & 700.000 DH

Modèle	Version	Prix Public CENTVAC	Prix PROM. CENTVAC
FORD / RANGER			
-4x4 Raptor BVA		630105	605500
<i>Tarifs et prix promotionnels Gamme voitures particulières Ford Valable du 17/03 au 30/04/2021</i>			

MERCEDES GLC COUPÉ

Avantgarde BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **650.000**
 Avantgarde BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **680.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **750.000**
 AMG Line BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **780.000**
 AMG Line+ BVA 220 d (D) (4x4) 194 ch 400 Nm 8 cv **840.000**
 AMG Line+ BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **870.000**

MERCEDES CLASSE E COUPÉ

Avantgarde BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **655.000**
 AMG Line BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **745.000**
 AMG Line+ BVA 220 d (D) 194 ch 400 Nm 8 cv **865.000**

VOLVO XC90

Momentum BVA T5 (ess) (4x4) 250 ch 350 Nm 11 cv **669.000**
 Momentum BVA B5 (Hybride) (4x4) 249 ch 520 Nm 8 cv **709.000**
 R-Design BVA B5 (Hybride) (4x4) 249 ch 520 Nm 8 cv **789.000**
 Inscription BVA B5 (Hybride) (4x4) 249 ch 520 Nm 8 cv **899.000**
 R-Design BVA T8 (Hybride) (4x4) 390 ch 640 Nm 11 cv **1.100.000**
 Inscription BVA T8 (Hybride) (4x4) 390 ch 640 Nm 11 cv **1.200.000**

MERCEDES GLE

Avantgarde BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **685.000**
 Luxury BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **745.000**
 Luxury BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **785.000**
 AMG Line BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **875.000**
 AMG Line BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **915.000**
 AMG Line+ BVA 300 d (D) (4x4) 245 ch 500 Nm 8 cv **945.000**
 AMG Line+ BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **985.000**

BMW X5

Lounge BVA 25d (D) (4x4) 231 ch 450 Nm 8 cv **698.000**
 Héritage BVA 25d (D) (4x4) 231 ch 450 Nm 8 cv **738.000**
 Lounge BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **762.000**
 Héritage BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **790.000**
 Lounge BVA 40i (ess) (4x4) 340 ch 450 Nm 17 cv **795.000**
 X-Line BVA 25d (D) (4x4) 231 ch 450 Nm 8 cv **796.000**
 Héritage BVA 40i (ess) (4x4) 340 ch 450 Nm 17 cv **825.000**
 Pack M BVA 25d (D) (4x4) 231 ch 450 Nm 8 cv **826.000**
 X-Line BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **857.000**
 Lounge BVA 45e (Hybride) (4x4) 394 ch 600 Nm 17 cv **873.000**
 Pack M BVA 30d (D) (4x4) 265 ch 620 Nm 12 cv **887.000**
 X-Line BVA 40i (ess) (4x4) 340 ch 450 Nm 17 cv **894.000**
 Héritage BVA 45e (Hybride) (4x4) 394 ch 600 Nm 17 cv **908.000**
 Pack M BVA 40i (ess) (4x4) 340 ch 450 Nm 17 cv **929.000**
 X-Line BVA 45e (Hybride) (4x4) 394 ch 600 Nm 17 cv **956.000**
 Pack M BVA 45e (Hybride) (4x4) 394 ch 600 Nm 17 cv **979.000**
 Exclusive BVA M50d (D) (4x4) 400 ch 760 Nm 12 cv **1.210.000**
 Exclusive BVA M50i (ess) (4x4) 530 ch 750 Nm 25 cv **1.232.000**
 Confort BVA M (ess) (4x4) 600 ch 750 Nm 25 cv **1.560.000**
 Exclusive BVA M (ess) (4x4) 600 ch 750 Nm 25 cv **1.745.000**



VÉHICULES DONT LES PRIX DE BASE SONT PLUS DE 700.000 DH

AUDI Q7

Prestige BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **700.000**
 Exclusive BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **770.000**
 S-Line BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **870.000**

LAND ROVER VELAR

S BVA 2.0 (Hybride) (4x4) 204 ch 430 Nm 8 cv **748.000**

AUDI A7

Business Line BVA 40 TDI (D) 204 ch 400 Nm 8 cv **770.000**
 S-Line BVA 40 TDI (D) 204 ch 400 Nm 8 cv **870.000**
 S-Line BVA 50 TDI (D) 286 ch 620 Nm 12 cv **970.000**
 Sport S BVA 50 TDI (D) 286 ch 620 Nm 12 cv **1.070.000**

LAND ROVER RANGE ROVER SPORT

SE BVA 3.0 (Hybride) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **819.200**

AUDI Q8

Prestige BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **850.000**
 Exclusive BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **950.000**
 S-Line BVA 45 TDI (D) (4x4) 249 ch 600 Nm 12 cv **1.050.000**

MERCEDES GLE COUPÉ

Luxury BVA 350 d (D) (4x4) 172 ch 600 Nm 12 cv **885.000**
 Luxury BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **945.000**
 AMG Line BVA 350 d (D) (4x4) 172 ch 600 Nm 12 cv **1.045.000**
 AMG Line BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **1.105.000**
 AMG Line+ BVA 350 d (D) (4x4) 172 ch 600 Nm 12 cv **1.145.000**

AMG Line+ BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **1.205.000**

MERCEDES CLS

Luxury BVA 450 (ess) 367 ch 500 Nm 17 cv **965.000**
 Luxury BVA 400 d (D) 340 ch 700 Nm 12 cv **985.000**
 AMG Line+ BVA 450 (ess) 367 ch 500 Nm 17 cv **1.055.000**
 AMG Line+ BVA 400 d (D) 340 ch 700 Nm 12 cv **1.075.000**

MERCEDES GLS

Luxury BVA 350 d (D) (4x4) 286 ch 600 Nm 12 cv **990.000**
 Lyxury BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **1.030.000**
 AMG Line BVA 350 d (D) (4x4) 286 ch 600 Nm 12 cv **1.140.000**
 AMG Line BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **1.180.000**
 AMG Line+ BVA 350 d (D) (4x4) 286 ch 600 Nm 12 cv **1.250.000**
 AMG Line+ BVA 400 d (D) (4x4) 330 ch 700 Nm 12 cv **1.290.000**

TOYOTA LAND CRUISER 200

BVA 4.5 V8 D4-D (D) (4x4) 250 ch 650 Nm 18 cv **1.000.000**

BMW SÉRIE 7

Confort BVA 730d (D) 265 ch 620 Nm 12 cv **1.040.000**
 Version BVA 730Ld (D) 265 ch 620 Nm 12 cv **1.140.000**
 Confort BVA 740i (ess) 340 ch 450 Nm 17 cv **1.150.000**
 Exclusive BVA 730d (D) 265 ch 620 Nm 12 cv **1.180.000**

Elle répond, selon la SNRT, aux attentes des auditeurs

«Alidaa Alwatania» et «Chaîne Inter», les dessous d'une nouvelle programmation sur les ondes

— S.G

Après la nouvelle saison de la chaîne Al Aoula, c'est au tour de celle des radios «Alidaa Alwatania» et «Chaîne Inter» d'être annoncées. En détail, les deux nouvelles grilles de programmes diffusées, dès ce mois d'octobre sur ces ondes, ont des particularités inédites. Elles répondent, selon la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT), «aux attentes des auditeurs, tout en se focalisant sur le débat et l'analyse politique, et en consolidant le principe de l'interactivité et de la proximité». Et ce n'est pas tout ! «Une grande attention a été consacrée aux jeunes et à la consolidation de la diversité culturelle, ainsi qu'à la consécration de l'exclusivité en matière de fiction radiophonique, et l'excellence dans le sport», précise la grande structure.

«Alidaa Alwatania», une chaîne plus ouverte sur les jeunes

A elle seule, «Alidaa Alwatania» (La chaîne nationale) répond, à travers sa nouvelle programmation, aux besoins d'information, d'éducation et de divertissement tout en restant en harmonie avec sa ligne éditoriale et son cahier des charges. Ainsi, la grille de cette chaîne aspire, lors de cette saison, à la consolidation de la programmation des émissions de débat politique et des talk-shows, à travers «un rendez-vous quotidien (à partir de 19h) marqué par la participation des spécialistes et des experts dans les différents domaines». Il s'ajoute, selon la même source, aux programmes du soir qui sont diffusés à partir de 21h, comme les programmes «Milafat Fi Lwajiha» (Dossiers d'interface) et «Hona Aljamiaa» (C'est l'université). «Aussi, «Alidaa Alwatania» continue à mettre le « microphone » au service de ses auditeurs pour exprimer leurs avis et perceptions, lors de la diffusion des programmes interactifs et de proximité», poursuit la SNRT. Ceux-ci occupent une place importante dans la nouvelle, notamment les émissions «Aâtini Raêyek» (Donne-moi ton avis); «Sabah Bladi» (La matinée dans mon pays) ; «Aliqae Almaftouh» (La rencontre ouverte) et «Hdi Rassk» (Fais attention) qui reste une référence pour ces auditeurs.



Mieux encore, «Alidaa Alwatania» a veillé, dans sa nouvelle grille des programmes, à fixer des dates exclusives au profit des jeunes auditeurs, afin d'analyser les enjeux actuels qui occupent l'opinion publique nationale dans divers domaines, à travers les deux programmes «Sawt Achabab» (La voix des jeunes) et «Mounadara» (Assises). De plus, la nouvelle programmation de la radio nationale

s'est élargie de plus en plus pour inclure, durant cette saison, les vedettes des réseaux sociaux, les influenceurs et les créateurs de contenu, ainsi que les stars des émissions du monde de l'art, de la musique et du chant. Parallèlement, cette programmation consacre l'originalité d'Alidaa Alwatania en fiction. Selon l'éminente structure, elle présentera, tout au long de l'année, des séries

exceptionnelles qui ont enrichi la fiction marocaine.

Le plein de culture et divertissement sur Chaîne Inter

A son tour, «Chaîne Inter» propose une grille riche et variée pour la rentrée. «Chaîne Inter renforce les émissions «Inter Matin» et Inter matin Plus» avec des contenus plus en adéquation avec les attentes des auditeurs et la contribution d'experts et de spécialistes», explicite la société. Selon la même source, Chaîne Inter est désormais connectée à ses auditeurs et à son environnement à travers l'émission «Tendances et influences», une émission inédite

«Une grande attention a été consacrée aux jeunes et à la consolidation de la diversité culturelle, ainsi qu'à la consécration de l'exclusivité en matière de fiction radiophonique, et l'excellence dans le sport».

qui fait le tour de l'actualité et des tendances du Net, de l'univers des stars, des célébrités et des influenceurs.

Aussi, la grille de Chaîne Inter a la particularité de dédier aux jeunes des espaces de jeux et divertissement à travers notamment l'émission «La bonne réponse». En outre, la grille de Chaîne Inter propose un rendez-vous culturel par excellence «Chaîne Inter Culture», une émission dédiée aux acteurs des scènes culturelles et artistiques nationales et internationales. De surcroît, cette offre est soutenue par une émission d'interactivité et de proximité de «libre antenne» qui donne la parole aux auditeurs sur des problématiques et des thématiques de leur quotidien.

In fine, Chaîne Inter, en tant que radio multi-générationnelle, a su capitaliser sur une coloration musicale des plus inédites avec les émissions «playlists» «Hit Parade» et «Club Jazz». Des émissions qui donnent du plaisir aux mélomanes.

2e tour préliminaire de la Ligue des champions

Le Raja sans forcer, le WAC appelé à se ressaisir

Deux sorts opposés des deux clubs marocains engagés en Ligue des champions d'Afrique de football. Le Raja a fait l'essentiel face aux Libériens de LPRC Oilers, alors que le WAC a concédé une défaite au Ghana devant la formation de Hearts of Oak.

À Marrakech, le Raja de Casablanca a dominé les Libériens de LPRC Oilers sur le score de 2 buts à 0, dimanche, en match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football. Après une nette domination des Verts dès les premières minutes de la rencontre, Houssein Rahimi est parvenu à ouvrir le score à la 22e minute, avant que Mahmoud Benhalib ne double la marque juste avant la pause (45e). Au retour des vestiaires, les coéquipiers du capitaine Mohcine Metouali ont confirmé leur ascendant sur les Libériens, mais sans pour autant concrétiser leurs multiples occasions.

À la faveur de cette victoire, les Rajaouis ont pris une sérieuse option pour la qualification à la phase de groupes de la LDC de la CAF, avant le match retour qui sera disputé le 23 octobre (19h00) au complexe sportif Mohammed V à Casablanca. Au titre du même tour, le Wydad de Casablanca s'est incliné par 1 but à 0 sur la pelouse des Ghanéens de



Hearts of Oak au stade Ohen Djan à Accra.

Dominateur de la rencontre de bout en bout, un peu s'en faut, le Wydad de Casablanca n'a pas trouvé les solutions pour se défaire d'une formation ghanéenne qui a intelligemment décroché une victoire par le plus petit des scores (1-0). Un début certes difficile, mais rattrapable pour les Rouge et Blanc qui ont signé une belle sortie et se sont créés maintes occasions, surtout lors de la première période. Les champions du Maroc en titre n'ont eu besoin que de

Dominateur de la rencontre de bout en bout, le Wydad de Casablanca n'a pas trouvé les solutions pour se défaire d'une formation ghanéenne qui a intelligemment décroché une victoire par le plus petit des scores (1-0).

quelques secondes pour se montrer dangereux et semer la panique dans les rangs des quelque 2.000 spectateurs ghanéens présents, notamment d'un corner repris de la tête par Ayoub El Amloud. L'ailier marocain n'a pas quitté des yeux le ballon, finalement repoussé par le poteau droit. Coincés dans un milieu de terrain bien dominé par les Wydadis, les Ghanéens ont essayé de déborder sur les côtés pour trouver les espaces, mais leurs tentatives n'ont pas inquiété la défense et le portier casablançais. De

leur côté, les joueurs du WAC ont dominé leurs homologues ghanéens dans la possession mais ont manqué de cette finition si importante pour pousser la balle au fond des filets. Cependant, la fin de cette première période allait prendre une autre tournure, puisque les Ghanéens sont étonnamment montés en puissance parvenant à renverser les Marocains, grâce à un but signé Isaac Mensah à 4 minutes de la fin du temps réglementaire de la mi-temps, suite à une grosse erreur de placement de la défense.

En manque de rythme, les deux équipes ont connu une baisse de régime apparente en deuxième période. Malgré les changements et les quelques tentatives des deux côtés, elles n'ont rien pu faire pour changer la donne.

Toutefois, à la 3ème minute du temps additionnel de la rencontre, les Casablançais ont cru inscrire le but d'égalisation, mais sans compter sur l'arbitre assistant qui avait déjà levé son drapeau pour signaler une position de hors-jeu.

Les hommes de Walid Regragui, exemptés du 1er tour préliminaire, auront largement la chance de rallier la phase de poules, lorsqu'ils recevront leurs adversaires du jour, le 24 octobre au Maroc.

Botola Pro D1 «Inwi» (6e journée)

La bonne opération de Youssoufia Berrechid

Le FUS de Rabat et le Hassania d'Agadir (HUSA) ont fait match nul (0-0), dimanche au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, pour le compte de la 6e journée de la Botola Pro D1 «Inwi».

Réduits à dix après l'expulsion du défenseur Saad Ait Khorsa à la 64e minute, les Fussistes n'ont fait que subir le jeu, remportant un seul point lors de cette rencontre.

Suite à ce résultat, le FUS occupe provisoirement la 14e place (4 pts) ex aequo avec l'Ittihad de Tanger (IRT), tandis que son adversaire, le HUSA, grimpe d'une

place et partage la 12e position avec l'Olympique de Khouribga (5 pts).

Dans la journée, le Youssoufia Berrechid (CAYB) a battu le Chabab Mohammédia (SCCM) sur le score de 2 buts à 0, au stade El Abdi d'El Jadida. Le CAYB a ouvert la marque à la 66e minute grâce à un but signé Mohammed Ettahry avant que Mouad Fekkak ne double la mise à la 89e minute. Grâce à ce succès, le club d'Ouled Hriz se hisse à la 7e place avec 7 points aux côtés de la Renaissance de Berkane, tandis que le SCCM rétrograde à la 9e place avec 6 points, aux côtés de l'Olympic Safi et de l'AS FAR.



Eco Trail Amizmiz

Ahmed Ouikhalen et Meryem Mahfoud remportent la 3^e édition

Ahmed Ouikhalen (messieurs) et Mahfoud Meryem (dames) ont remporté l'épreuve des 95 km, disputée dans le cadre de la 3^e édition de l'Eco Trail Amizmiz, organisée à l'initiative de l'association Trail Maroc.

Plus de 495 coureurs ont participé à cette manifestation sportive, tenue samedi et dimanche, avec au menu des courses de 95, 66, 29, 19 et 9 km, selon un communiqué des organisateurs.

L'épreuve des 66 km a été marquée par la victoire de Ismail Ait Omar, arrivé en tête, suivi respectivement de Ahmed Ouikhalen et Rachid Aamimu El Amrani.

Abdeltif Ait Chkort s'est adjugé les 29 km en devançant Abdessadeq Ben Cheikh et Brahim Ouchaou, respectivement, 2^e et 3^e, tandis que Solenn Guerrin a remporté la course féminine devant Alexia Le

Moigne (2^e) et Lina Abou El Marai (3^e). Le 19 km a été remporté chez les hommes par Nabil Rbaki alors que chez les dames c'est Amy Griffith qui a remporté l'épreuve.

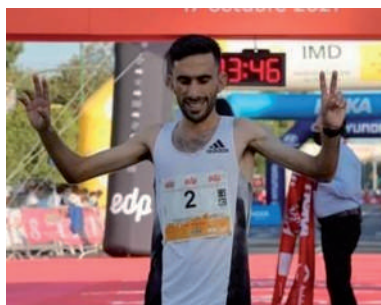
Sur le parcours du 9 km, il convient de souligner la victoire de Amine Faleh chez les hommes et Rebecca Faulkner côté dames. Cette compétition a été l'occasion de permettre à l'ensemble des participants de « faire du sport et courir à son rythme dans un paysage d'une beauté exception-

nelle autour des montagnes situées à une quarantaine de kilomètres de la ville de Marrakech », poursuit la même source. Cette édition a connu une action écologique de collecte de déchets de plus de 5 tonnes, ramassés sur une période de 8 jours avant le départ des courses. L'évènement a également connu une course de 3 km pour les enfants « Kids Trail » réservée aux enfants pour les initier et les sensibiliser aux bienfaits de la pratique du sport.



Semi-marathon de Séville

Le Marocain Mohamed El Talhaoui domine l'édition 2021



L'athlète marocain Mohamed El Talhaoui a remporté l'édition 2021 du semi-marathon de Séville disputée dimanche dans cette ville du sud de l'Espagne avec la participation de centaines de sportifs de plusieurs pays. El Talhaoui a dominé le semi-marathon dès les premiers kilomètres, imposant un rythme soutenu. Il a franchi la ligne d'arrivée en 1h03:12, plus de deux minutes devant son compatriote Khamis Bakari (1h05:40). L'Espagnol Jorge Gonzalez a complété le podium avec un chrono de 1h05:49.

Chez les dames, le semi-marathon a été dominé par les athlètes éthiopiens. La course a été remportée par Tiruye Mesfin Aman avec un chrono de 1h10h47, suivie de Tigst Getnet Belew (1h12 :34) et de l'Espagnole Lola Chiclana (1h17 :55).

LES ÉCO
INSPIRATIONS

Nouvelle MAQUETTE

Nouvelles RUBRIQUES

Nouveau DÉFI

Là où certains voient un journal, nous voyons un nouveau départ.



Said Nail, directeur artistique du 14ème Forum international de bande dessinée de Tétouan

«La colombe blanche est devenue la capitale du 9ème art au Maroc»

Dans cet entretien, Said Nail nous parle de l'objectif principal du Forum organisé du 27 au 30 octobre par l'Institut national des beaux-arts (INBA) de Tétouan, le département de tutelle et l'Association Chouf de la bande dessinée.

Propos recueillis par NCR à Tanger
Najat Faïssal

ALM : Pourquoi avez-vous choisi «Edition en BD, quel avenir ?» comme thème principal de cette édition ?

Said Nail : Cet événement est passé par plusieurs étapes avant de se transformer de festival en un Forum international de bande dessinée. Nous avons choisi «Edition en BD, quel avenir ?» comme thème de cette quatorzième édition, du fait que le 9ème art est lié à l'édition. D'ailleurs, le Maroc regorge de talents dans cet art. Et nous disposons au sein de l'Institut national des beaux-arts (INBA) de Tétouan, depuis 2000, d'une formation dans l'édition. L'Institut a formé depuis plus de 150 jeunes dans ce domaine. Il est de notre devoir de leur offrir un bon environnement de travail et de production dans l'art de la bande dessinée. Le forum est une occasion pour discuter de la question de l'édition aux niveaux nation et africain, et ce en collaboration avec des maisons d'édition européennes spécialisées dans ce domaine. Il constitue également une opportunité pour des lauréats



de l'INBA et les jeunes artistes et auteurs de bande dessinée participants de conclure des contrats avec des groupes d'édition invités.

Qu'est-ce qui distingue ce quatorzième forum par rapport aux précédentes éditions ?

C'est une édition exceptionnelle étant donné les conditions que nous traversons en raison de la pandémie de Covid-19. Mais nous avons fait de notre mieux pour être à la hauteur de la confiance et des attentes du public. Elle se distingue par la participation des artistes marocains, africains et européens et avec la présence des maisons d'édition du Maroc, de l'Espagne, de la France et de la Belgique. Ce quatorzième forum

connaît le transfert du village de bande dessinée au prestigieux Centre de l'art moderne de Tétouan. Le programme de cet événement comporte une exposition de livres BD dans un bel espace aménagé dans la cour du Musée. Il se distingue également par les hommages prévus aux grandes figures de bande dessinée et de l'art contemporain. Nous avons choisi cette année de rendre hommage à feu Mohamed Benmessaoud (mort en 2000) pour son empreinte dans le développement du 9ème art. Nous prévoyons également d'honorer, à cette occasion, d'autres artistes peintres pour leur parcours et leur rôle dans l'enseignement de l'INBA de Tétouan.

Pourriez-vous nous parler des compétitions programmées lors de ce quatorzième forum ?

Le programme comporte deux concours au titre de cette quatorzième édition. La première compétition revêt un aspect international et est organisée au niveau africain. Le second concours est tenu au niveau local sous le thème

Le programme de cet événement comporte une exposition de livres BD dans un bel espace aménagé dans la cour du Musée. Il se distingue également par les hommages prévus aux grandes figures de bande dessinée et de l'art contemporain.

«La goutte d'eau dans tous ses états». Nous prévoyons encore cette année des visites de terrain au profit des établissements scolaires.

Le programme de ce forum comporte ainsi des ateliers de bande dessinée dédiés aux élèves et ceux professionnels destinés aux étudiants et des lauréats de l'INBA de Tétouan. Il est prévu des expositions dont celle liée à ces deux concours. Le programme comporte également des rencontres avec des artistes participants ainsi que des tables rondes tenues conformément au thème de cette édition.

Est-ce que le forum garde le même objectif par rapport aux précédentes éditions ?

Le forum garde toujours le même objectif de contribuer au développement de l'art de la bande dessinée au Maroc et en Afrique. Il a réussi à créer un espace de rencontre et de communication entre les artistes africains et ceux des quatre coins du monde. Ainsi, Tétouan est devenue la capitale du 9ème art au Maroc.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Fimmich

PAR ABDERRAFI AL OUMLIKI aaloumliki@aujourd'hui.ma



Casablanca : Pour kidnapping, séquestration et viol, un duo écope de 10 ans de prison chacun

Comparaissant en état d'arrestation devant les trois juges de la chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca, ces deux jeunes hommes, âgés respectivement de vingt-et-un et vingt-quatre ans, nient les faits qui leur sont reprochés, à savoir kidnapping, séquestration et viol d'une jeune fille durant deux jours. Tous les deux affirment que la fille les a accompagnés de son plein gré chez eux, contrairement à ce qu'ils ont déclaré devant les enquêteurs de la police judiciaire qui se sont chargés de l'affaire. Dans sa plainte la jeune femme avait affirmé aux limiers qu'elle venait de descendre d'un grand taxi et s'apprêtait à rentrer chez elle à Hay Moulay Rachid, à Casablanca, quand deux jeunes hommes lui ont coupé le chemin. Il était 20 h passées, a-t-elle précisé, selon ses déclarations consignées dans le procès-verbal, quand ils l'ont obligée, sous la menace d'armes blanches, à les accompagner sans faire de bruit,

ni de manifester la moindre résistance. Craignant pour sa vie, elle a gardé le silence mais n'a pu arrêter ses larmes. Mais, sans pitié, ils l'ont conduite vers une demeure qu'ils louent tous les deux. Dès qu'ils y sont entrés, l'un d'eux a conduit la jeune fille à une chambre où il a abusé sauvagement d'elle et ce avant que l'autre ne le rejoigne pour la violer également. Certes, elle les a suppliés de la laisser rentrer chez elle, mais en vain. Ils ont ouvert des cannettes de bière et des bouteilles de vin rouge pour picoler. Et à chaque fois, l'un d'eux la conduisait à la chambre pour la violer. Ils ne l'ont relâchée que le lendemain. Sa famille qui a déjà recouru à la police pour les informer de la disparition de leur fille y est retournée pour les informer que celle-ci a été kidnappée, séquestrée et violée, durant 48 heures. Verdict : Dix ans de réclusion criminelle pour chacun des voyous.

Une mère de famille se suicide par pendaison et un jeune homme se jette dans le vide

À Tanger, une mère de trois enfants a mis un terme à sa vie par pendaison, le matin du jeudi dernier, et ce chez sa belle-famille qui demeure à l'arrondissement de Mghogha. Personne ne connaît le mobile du suicide de cette mère de quarante-quatre ans. Mais, les membres de sa famille ont affirmé aux enquêteurs de la police judiciaire de Tanger qu'elle a tenté à maintes reprises de se donner la mort depuis le décès de son

beau-père, il y a plus d'une semaine. Son cadavre a été évacué vers la morgue de l'hôpital Duc De Tovar pour être autopsié et déterminer la cause de la mort. Par ailleurs, le même jour, au boulevard Allal Fassi relevant de l'arrondissement de Gueliz, à Marrakech, un jeune homme a mis fin à ses jours en se jetant depuis la fenêtre d'un appartement situé au troisième étage d'une résidence.

Saisie de cocaïne et arrestation de trafiquants de drogue dure à Beni Mellal et Ben Taïb



Quelque 2,700 kg de cocaïne et une importante somme d'argent en dirhams ont été saisis, samedi dernier, par les éléments de la police judiciaire préfectorale à Beni Mellal chez un trafiquant de drogue dure, âgé de trente-sept ans, qui a été arrêté et maintenu en garde à vue, apprend-on

d'un communiqué rendu public par la Direction générale de la Sûreté nationale. Cette dernière a révélé, par ailleurs, qu'un autre trafiquant drogue, âgé de quarante-huit ans, qui faisait l'objet de plusieurs notes de recherche à l'échelle nationale, a également été épinglé, enfin, à Beni Mellal. Par ailleurs, à bord d'une voiture, Golf 4, trois trafiquants de drogue dure ont été arrêtés, jeudi dernier, en possession de 500 g de cocaïne, à Ben Taïb relevant de la province de Driouch. L'enquête menée par les éléments de la gendarmerie royale de Ben Taïb a révélé que les trois trafiquants de drogue, âgés de vingt-quatre à trente ans, faisaient l'objet d'une note de recherche à l'échelle nationale. Ils ont été traduits devant la justice.

Agadir : Démantèlement d'une bande de trois malfrats, dont une jeune femme

Une descente effectuée, samedi dernier par les éléments de la gendarmerie royale de la région de Taghazout, dans une demeure sise à Tama Ou Anza relevant de la commune rurale d'Aourir, située à une douzaine de kilomètres de la ville d'Agadir, a été soldée par l'arrestation de trois malfaiteurs dont une jeune femme. En effet, à la suite d'une plainte portée par un jeune homme faisant état qu'il a été agressé par une bande de malfrats, les éléments de la gendarmerie royale se sont mobilisés et ont mené les investigations nécessaires. Effectivement, les enquêteurs sont arrivés rapidement à identifier les malfrats et repérer le domicile où ils demeurent. Tôt le samedi ils sont passés à l'acte et les ont arrêtés. Chez eux, ils ont saisi des armes blanches et un vélomoteur à bord duquel les malfrats circulaient pour perpétrer leurs crimes. Les trois malfrats ont été maintenus en garde à vue avant d'être traduits devant la justice à Agadir.



Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
MARITIME DU
DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE REGIONAL
DE MISE EN
VALEUR AGRICOLE
DU GHARB-KENITRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 57/2021/DGR**

Le vingt-trois novembre, l'an deux mille vingt et un (23/11/2021) à 9h 30mn, il sera procédé, en séance publique, au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb sise à 22, rue Idriss Al Akbar Kenitra, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant la fourniture, installation et mise en service d'un système de vidéosurveillance dans les stations de pompage de l'ORMVAG.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la cellule de suivi des appels d'offres au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb, Carrefour Mauritania à Kenitra. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt milles dirhams (20 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations d'installation est fixée à la somme de: 1 341 360,00 dh TTC (un million trois cent quarante et un mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises);

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement du 11/03/2014 et son amendement n° 1 du 19 septembre 2015 relatifs aux conditions et formes de passation des marchés de l'ORMVAG.

Les concurrents peuvent soit:

a. déposer, contre récépissé, leurs plis à la Cellule des Appels d'Offres sise à l'adresse sus mentionnée au plus tard le vingt-trois novembre, l'an deux mille vingt et un (23/11/2021) à 9h 30mn,

b. envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'ORMVAG à l'adresse sus citée,

c. déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics avant le vingt-trois novembre, l'an deux mille vingt et un (23/11/2021) à 9h 30mn,

d. remettre leurs plis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis le vingt-trois novembre, l'an deux mille vingt et un (23/11/2021) à 9h 30mn.

Une visite des lieux est

prévue le 10/11/2021 à 10 heures.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés dans le règlement de consultation doivent être déposés au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis avant 15h

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N.B.: Toutes les copies ou copies « scannées » des documents exigés doivent être certifiées conformes à l'originale.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
CHICHAOUA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT
N° 14/2021**

Le 16 Novembre 2021 à 10.00h, Il sera procédé dans les bureaux de M. Le Directeur Provincial de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES POUR LA COLLECTE DES EAUX PLUVIALES DANS DES LOCALITES RELEVANT DE LA PROVINCE DE CHICHAOUA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau marché, service Ges-

tion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quarante-deux Mille dirhams (42000,00 Dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de: Deux Millions Huit Cent Cinquante Six Mille Dirhams Et Zéro Centimes ((2 856 000.00 Dhs) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. DOSSIER TECHNIQUE Secteur: A

Classe: 4

Qualification exigée:

A1; A2 et A6

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
CHICHAOUA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT
N° 15/2021**

Le 16 Novembre 2021 à 11.00h, Il sera procédé dans les bureaux de M. Le Directeur Provincial de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de Surélévation de la ligne rouge de la RN8 du PK 131+085 au PK 133+293(EX: RN8 du PK 209+158 au PK 211+366)

- Province de Chichaoua -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat:

www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Huit Cent dirhams (2 800,00 Dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de: Cent Quatre-Vingt-Douze mille Sept Cent Quatre-Vingt Dirhams Et Zéro Centimes ((192 780.00 Dhs) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Equipe-ment et de l'Eau de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. DOSSIER TECHNIQUE Secteur: CQ

Classe: 3

Qualification exigée: CQ4 ; CQ5 et CQ7

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

**ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr -
Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -**

Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma

ROAD TO
ECOMONDO
2021

f l t y
ecomondo.com

ECOMONDO

Leading
the ecological
transition.

26-29 OCTOBRE 2021
PARC DES EXPOSITION DE RIMINI - ITALIE

Ecomondo, moteur d'une économie
productive saine, efficace et
durable.

organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

en collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

simultanément avec

KEY ENERGY
THE RENEWABLE ENERGY EXPO